

Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports

Direction des Musées, Sites et Monuments

« Koutammakou »

**le pays des
Batammariba
« ceux qui façonnent la terre »**

**Plan de conservation et de gestion
2002-2012**

préparé par

La Direction Générale de la Culture

M. Kadanga Kodjona, Directeur Général

La Direction des Musées, Sites et Monuments

Nayondjoua Djanguenane, Directeur National

Mme Lucie Tidjougouna

M. Bitanga Samna

La Direction du Tourisme

M. Kossi Wowui,

L'AJVDC,

Association des Jeunes Volontaires pour le Développement communautaire

M. Roger N'Po Tanti

et

CRATerre-EAG

Thierry Joffroy, Responsable du thème Patrimoine

Un projet situé du programme **Africa 2009**

Réalisé avec le soutien du

Fonds du Patrimoine Mondial

Africa 2009 est un programme commun
du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, de l'ICCROM, de CRATerre-EAG
et des Institutions africaines responsables de la conservation du patrimoine Immobilier.

Africa 2009 est soutenu par ASDI, NORAD, Le Fonds du Patrimoine Mondial,
les ministères des affaires étrangères de la Finlande et de l'Italie

Décembre 2002

Avant Propos

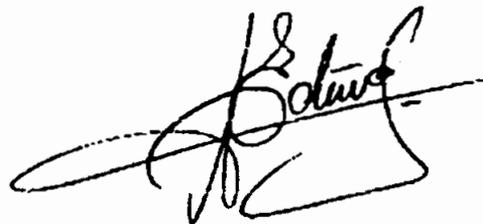
Le Koutammakou et plus particulièrement l'habitat qui y a été développé, ont toujours été un des symboles forts de notre République Togolaise et de notre identité culturelle et il était donc normal que ce site ait été le premier à être sélectionné pour faire l'objet d'un dossier de nomination au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

L'élaboration de ce dossier de nomination a été pour nous tous l'occasion d'encore mieux prendre conscience de l'importance de ce site, de mieux en mesurer toutes les dimensions, socioculturelles, techniques, religieuses, et par dessus tout d'y discerner un concept original de développement durable dont nous pourrions certainement nous inspirer dans notre quête contemporaine d'équilibre avec la nature.

Au delà, l'exercice de planification stratégique qui a été mené dans ce cadre et qui résulte dans le présent plan de gestion et de conservation nous a permis d'identifier les forces et les faiblesses ainsi que les menaces qui pèsent sur le site et d'identifier les opportunités à partir desquelles nous allons pouvoir mieux protéger, conserver et mettre en valeur les valeurs intrinsèques du Koutammakou.

Je voudrais saisir cette opportunité pour remercier le Comité du Patrimoine Mondial et plus particulièrement le Directeur du Centre du Patrimoine Mondial, M. Francesco Bandarin, pour tout l'intérêt et l'appui qu'ils portent au Patrimoine Africain et dont les activités menées tant au travers de la Stratégie Globale, que du programme Africa 2009 ont inspiré notre équipe de la Direction des Musées Sites et Monuments et lui ont permis de mener à bien la préparation du présent document.

J'espère de tout mon cœur que ce plan va devenir un instrument efficace de collaboration entre tous ceux qui devront être impliqués dans la sauvegarde de cet irremplaçable bien culturel de notre cher pays afin d'assurer sa pérennité pour les générations présentes et futures. Ce plan n'est pas ambitieux, mais tout simplement à la hauteur de l'importance de ce site et j'appelle tous les partenaires à apporter leur contribution pour sa réalisation, en appui aux efforts de notre Ministère et des Batammariba, ces hommes et ces femmes qui ont su si bien façonner leur territoire, le Koutammakou.



Dr. Komi Sélom KLASSOU
Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

Lexique

Baboyama :	maître religieux
Basoruba :	un clan tammari
Batammariba :	Habitants du Koutammakou. Autres appellations : Bètammariyé, Bètammariyé, Tammariyé, Tamberma
Botanli :	sanctuaire d'une divinité
Butan :	déesse de la terre
Decimpo :	autels des ancêtres
Dibo :	esprit ou force surnaturelle incarnée
Difuani :	initiation des jeunes garçons
Dinaba :	lieu mythique de l'origine des Batammariba
Dikuntri :	initiation des jeunes filles ou femmes
Ditammari :	langue parlée par les Batammariba
Fakuntifa :	produit du Dikuntri
Fawaafa :	serpent titulaire du clan
Katenyeka :	prêtre de la terre
Kéténgé :	la terre
Koubalakoukou :	sanctuaire d'une divinité
Koutammakou :	territoire occupé par les Batammariba
Kunadakoua :	regroupement familial autour du vestibule
Kunakpokou :	village situé en territoire béninois
Kutengo :	le territoire
Kuyé :	Dieu
Likantri :	marché
Litakon :	déesse des jumeaux ou de la fécondité.
Okoti :	un adulte, un vieux
Otammari :	singulier de Batammariba
Passanta :	sanctuaire d'une divinité
Takienta :	concession, tata (pluriel : sikièn)
Tammari :	adjectif dérivé de Batammariba.

Remerciements

L'équipe de travail tient à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis la réalisation de cette mission visant à engager le travail de montage du dossier de nomination au Patrimoine Mondial de l'habitat Batammariba, au Togo.

Nos remerciements vont tout d'abord au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, et plus particulièrement à Mme Elisabeth Wangari, responsable du bureau Afrique, Mme Sylvia Gasparetto et Mme Yvette Kabosa, qui ont assuré le montage et le suivi administratif de cette assistance préparatoire qui a permis d'élaborer ce plan de conservation et de gestion dans le cadre de la nomination du « Koutammakou » au Patrimoine Mondial.

A ce soutien du Fond du Patrimoine Mondial s'est aussi associé celui du gouvernement français qui au travers de la convention France UNESCO a mis à disposition des fonds complémentaires qui ont permis la finalisation du présent document ; et nous remercions Mme Marie Noëlle Tournoux et Eva Caillart pour leur appui à notre demande.

Nos remerciements vont aussi à l'ICCROM et plus particulièrement à M. Joseph King, qui, outre le suivi administratif, contribue à la réflexion sur le dossier de nomination de ce site complexe.

Notre gratitude va aussi au Ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports qui nous ont soutenu et orienté tout au long de la réalisation de notre travail, et plus particulièrement :

M. Komi Sélom Klassou, Ministre de la Culture , de la Jeunesse et des sports

M. Adom Abotchi, Directeur de Cabinet

M. Mensah, Attaché de Cabinet

M. Payarou Ezzo-N'Labolé, Conseiller Culturel, Chargé de la communication.

La mission n'aurait pu être un succès sans la participation active de la préfecture de la Kéran, et plus particulièrement de M. Le préfet, Zato Djobo Tsrou Koura, mais aussi les responsables des services techniques déconcentrés de l'Etat, et notamment M. Badjamin Kokou Mbadia, environnement, M. Tchatchamana B. Kodjo, agriculture M. Kpetiré Yawo, inspection scolaire.

Nous voulons aussi remercier les trois Chefs Cantons, M. Alfa Obati (Koutougou), M. N'Dokré N'Tcha (Nadoba), M. Santy Alphonse (Warango) dont les apports ont été très importants, tant du point de vue des informations qu'ils ont pu apporter, mais aussi par leur assistance pour l'organisation des réunions qui ont ainsi rassemblé un très grand nombre de participants.

Nous tenons aussi à souligner la participation particulièrement active et efficace de l'association A.J.V.D.C. très active dans le Koutammakou.

Merci aussi à Mme Dominique Sewane pour sa participation à une des missions sur le terrain et pour ses éclairages sur les croyances et pratiques religieuses des Batammariba.

Tous nos remerciements aussi à Bakonirina Rakotomamonjy pour l'excellent travail de mise en forme du présent document qui traduit bien ce qu'est le Koutammakou.

Nous ne devons pas oublier tous les chercheurs qui ont publié leurs études sur les Batammariba et qui nous ont donc fourni nombre d'informations très intéressantes, et plus particulièrement M. Paul Mercier et Mme Suzanne Preston Blier.

Enfin, que soient ici remerciés tous ceux qui ont participé activement aux réunions organisées tout au long de cette mission et qui, de fait, ont contribué au succès de cette mission, et au-delà, contribué à la réflexion pour que le Koutammakou puisse conserver ces valeurs universelles. La liste de toutes ces personnes, trop nombreuses pour être nommées ici est mise en annexe du présent rapport.

Sommaire

Avant Propos	p. 03
Lexique	p. 04
Remerciements	p. 05
Sommaire	p. 06
Introduction	p. 08
1. Histoire	p. 10
2. L'univers culturel des Batammariba	p. 12
2.1. Religion	p. 12
2.2. Organisation sociale et rituelle	p. 13
2.3. Une population attachée à l'équité et l'autosuffisance de chacun	p. 14
2.4. Une forte cohésion sociale	p. 15
2.5. Une constante recherche d'équilibre	p. 15
3. Description	p. 16
3.1. Localisation et limites	p. 16
3.2. Le paysage	p. 18
3.3. L'architecture (la Takienta)	p. 20
3.4. Des éléments particuliers	p. 29
3.5. Les lieux communs à tous les Batammariba.	p. 30
4. Valorisation et promotion	p. 32
5. Le tourisme	p. 34
5.1. Quelques données générales sur le tourisme au Togo	p. 34
5.2. Perspectives nationales	p. 34
5.3. Le tourisme en Pays Tamberma (Koutammakou)	p. 35
6. Protection juridique	p. 36
6.1. La protection juridique moderne	p. 36
6.2. La protection juridique traditionnelle	p. 36

7. Gestion	p. 37
7.1. La gestion moderne	p. 37
7.2. La gestion traditionnelle	p. 37
8. Evolutions récentes du milieu et état actuel du site	p. 38
8.1. Influences culturelles	p. 38
8.2. De nouveaux besoins	p. 38
8.3. La santé	p. 39
8.4. Le tourisme	p. 39
8.5. Evolution du territoire	p. 39
8.6. Evolution de l'habitat	p. 40
8.7. Etat actuel du Koutammakou du Togo	p. 40
9. Synthèse	p. 41
9.1. Signification culturelle du site	p. 41
9.2. Valeurs du site	p. 41
9.3. Forces, faiblesses, menaces et opportunités	p. 43
10. Une vision pour le Koutammakou	p. 44
11. Plan de conservation et de gestion 2002-2012	p. 46
11.1. Objectifs généraux	p. 46
11.2. Objectifs spécifiques et activités	p. 46
11.3. Calendrier général	p. 52
11.4. Plan d'action pour 2003-2005	p. 63
11.5. Chronogramme des activités pour 2003-2005	p. 67
Annexes :	p. 70
Annexe 1 : Bibliographie	p. 71
Annexe 2 : Carte du Koutammakou	p. 74
Annexe 3 : Proposition d'arrêté fixant les limites du site	p. 75
Annexe 4 : Personnes ayant participé à l'élaboration du plan de gestion	p. 77

Introduction

Le Koutammakou (pays Tamberma) est un paysage culturel fort significatif à multiples facettes où le tangible et l'intangible se côtoient, s'imbriquent et se complètent. Ouvrage combiné de la nature et de l'homme, le Koutammakou est un site vivant et harmonieux à plusieurs composantes dont : les habitations traditionnelles (sikièn), l'environnement naturel (forêt, arbres, montagnes, fleuves), le territoire aménagé (champs, carrière, bosquets sacrés), les éléments mobiliers et l'homme Otammari avec ses croyances et sa philosophie de l'existence.

Ce paysage culturel reflète particulièrement bien un mode spécifique d'utilisation viable du territoire prenant en considération les caractéristiques et les limites de l'environnement naturel ainsi qu'une forte relation spirituelle avec la nature et les esprits qui l'habitent.

Si le Koutammakou est unique et exceptionnel, notamment dans l'expression de son habitat et dans certaines règles de gestion du territoire, il n'en est pas moins un témoin particulièrement authentique des modes d'occupation et de gestion du territoire typique des cultures qui se sont développées et ont évolué dans la région du sud du Sahel, zone de savane aux caractéristiques naturelles particulières et relativement homogènes.

Le Koutammakou correspond à la deuxième catégorie de paysages culturels tels que définis dans les « Orientations pour la mise en œuvre de la convention de 1972 relative au Patrimoine Mondial ». Dans cette catégorie, on le considèrera comme un paysage vivant. En effet, il reste le cadre de vie des Batammariba et est l'image de cette société toute particulière qui garde son mode de vie traditionnel tout en continuant d'évoluer.

Mais la forte relation spirituelle qui existe entre les Batammariba et les éléments naturels le font aussi appartenir à la troisième catégorie (même références que ci-dessus) celles des paysages associatifs.

Les Batammariba ont su s'adapter à leur milieu pour y vivre en harmonie tout en respectant leur environnement. L'assouvissement des besoins matériels, spirituels et de renouvellement des ressources naturelles sont souvent solutionnés simultanément et de façon particulièrement subtile, judicieuse et rationnelle, d'où ce fort sentiment d'équilibre que l'on ressent en parcourant le Koutammakou, et plus particulièrement le Koutammakou du Togo.

Malgré des évolutions récentes et des menaces persistantes liées aux influences extérieures, à la précarité et au manque de matériaux de construction (bois, paille), le site conserve sa conception et sa gestion originelles du territoire, son savoir-faire, son authenticité, sa tradition et ses valeurs historique, culturelle, religieuse, esthétique, technique et économique et revêt une importance certaine sur les plans local, national et international. C'est donc eu égard à ces richesses qu'il est apparu nécessaire d'inscrire le paysage culturel batamariba sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La conservation de ce paysage culturel est certainement un atout pour le développement durable de la société tammari, en respect de ses valeurs. Mais ceci ne doit pas empêcher cette société d'évoluer car elle ne peut être considérée comme idéale et qu'il serait impensable de vouloir transformer le Koutammakou du Togo en territoire musée. Si le respect des valeurs et du mode de gestion traditionnel du territoire est important, les complémentarités avec les apports de la société mondiale doivent se mettre en place et permettre aux Batammariba d'améliorer leurs conditions de vie et de jouer pleinement leur rôle au sein de la communauté mondiale.

Loin d'être seulement pittoresques, l'architecture et le paysage tammari sont le résultat sophistiqué et sensible d'une recherche d'harmonie, entre les hommes, mais aussi entre les hommes et la nature. Force est de constater que la créativité des Batammariba leur a fait atteindre des sommets en la matière : une leçon d'architecture et d'aménagement du

territoire dont il serait bon de s'inspirer dans notre quête contemporaine d'équité sociale et de développement durable.

La conservation de l'authenticité de ce paysage culturel pourra aussi contribuer à la recherche dans le domaine de modes et techniques d'utilisation durable du territoire et de l'environnement, tout en conservant ou en améliorant les valeurs naturelles du paysage. Sa protection permettra aussi de contribuer au maintien de la diversité biologique.

Le présent plan de conservation et de gestion du Koutammakou du Togo a été préparé par une équipe de la direction des Musées, Sites et Monuments en collaboration avec des experts de l'UNESCO, mais aussi la participation active d'autres directions, des services préfectoraux et de plus de trois cent représentants des Batammariba. Il a été l'occasion de rassembler les connaissances sur le Koutammakou, de faire le point sur la signification culturelle et les valeurs de ce site, et d'établir des propositions concrètes visant à les conserver tout en permettant aux Batammariba de poursuivre un processus d'amélioration de leurs conditions de vie, dans une perspective de développement endogène et durable.



Une concession avec ses dépendances et ses terres agricoles attenantes

1. Histoire

Les Batammariba appartiennent à l'aire culturelle Paragourma. En effet, ils ont des affinités linguistiques avec les ethnies Gangan, Gurma, Moba, Bassar, Nawda, etc., qui la composent. Ils occupent un territoire qui se situe à cheval sur la frontière entre le Bénin et le Togo, dans une région de savane, dominée par les massifs montagneux de l'Atacora.

L'origine des Batammariba reste encore relativement incertaine. Il existe en effet plusieurs versions et celles-ci ne pourront être vérifiées que si elles sont étayées par les résultats de fouilles archéologiques que prévoient de mettre en œuvre les archéologues Togolais.

Certaines traditions orales parlent des Batammariba comme étant les enfants de Fawaafa, le serpent souterrain qui couva dans un lieu secret les œufs d'où sortirent leurs premiers ancêtres.

Selon une autre tradition, les Batammariba seraient des autochtones (Tcham). Ils seraient descendus du ciel dans un pays qui aurait été vide à leur arrivée. Cependant, des traces de vie humaine attestées par des vestiges archéologiques qui auraient appartenu aux Ngam-Ngam (Gayibor) tendraient à prouver le contraire.

Les Batammariba affirment aussi volontiers qu'ils viennent de « Dinaba » (Dinabakobé). Ce mot évoquerait le nom d'un roi Mossi : Moro Naba. Dans la tradition, Dinaba se situerait du côté du soleil couchant, donc à l'Ouest. Ceci tendrait à confirmer l'hypothèse que les Batammariba auraient séjourné parmi les Mossi et les Gulmatchéba avec lesquels ils partagent certaines de leurs coutumes.

En fait, la comparaison avec les traditions orales des autres groupes ethniques de la région tendrait plutôt à prouver que les Batammariba seraient venus de régions situées à l'Ouest ou au Nord-Ouest de l'Atacora, certains précisant même du Burkina-Faso. Il est à noter que l'on retrouve chez les Batammariba des coutumes similaires à celles des populations se situant au Burkina Faso et au Nord Ghana, et même plus à l'Ouest, en Côte d'Ivoire (Chambeny).

Si la tradition indique aussi un mouvement d'Ouest en Est, la création de nouveaux lieux d'initiation se faisant toujours dans cette direction, on note toutefois que les récentes migrations se sont plutôt faites du Nord vers le Sud, mais là encore venant plutôt du Burkina Faso, vers le Togo, et plus précisément dans la région naturellement peu accessible et donc bien protégée des monts de l'Atacora.

Comme les autres groupes ethniques de la région ils se seraient réfugiés dans cette zone entre les 16^{ème} et 18^{ème} siècles pour mieux se protéger de la domination que cherchaient à imposer les royaumes des Mossis, Gourmantché ou encore Mamprussi et Dagomba. La tradition raconte que les Babiataba, un groupe ethnique maîtrisant bien les techniques de forge et qui était déjà établi dans la région de la Kéran les auraient accueillis amicalement et qu'ils auraient cohabité et se seraient même unis, avant que certains d'entre eux ne quittent la région.

Les Batammariba ont toujours été réfractaires aux systèmes politiques centralisés et à l'asservissement, que ce soit celui imposé par des royaumes alors en formation en Afrique occidentale, ou plus tard, par l'administration coloniale qui, par simplification, avait regroupé sous un même terme ces populations considérées comme particulièrement rebelles, les appelant « Somba » au Bénin ou « Tamberma » au Togo.

La fidélité à leur religion, leur fierté naturelle, leurs traditions guerrières et de chasse revécues avec intensité au cours des cérémonies, ont longtemps fait considérer les Batammariba comme un peuple indocile, en réalité désireux de maintenir vivant un héritage millénaire qui fait la grandeur de leur culture.



L'habitat dispersé permet l'indépendance de chaque famille

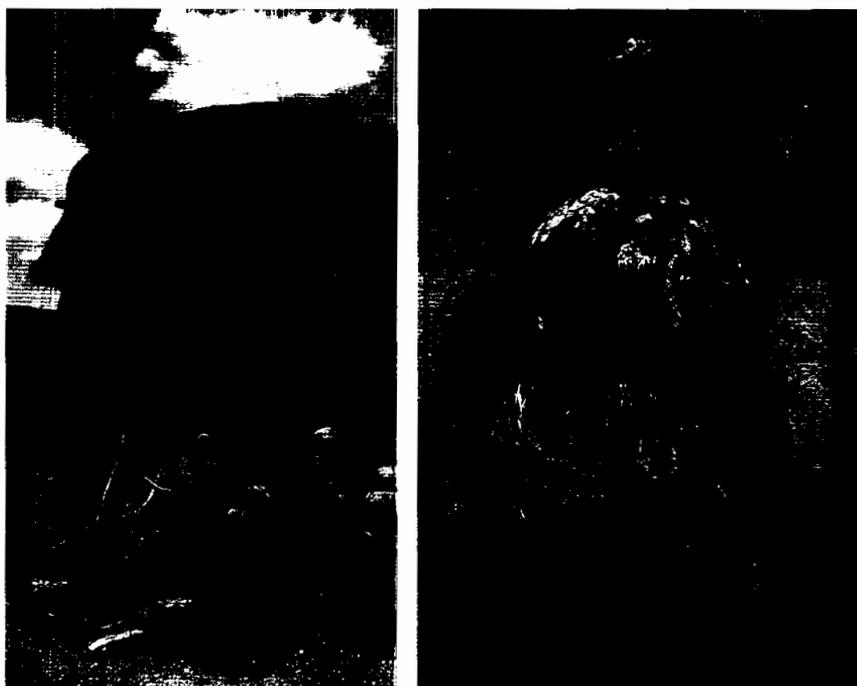
2. L'univers culturel des Batammariba

2.1. Religion

Le système de croyance des Batammariba est qualifié d'« animiste », comme celui de toute société d'Afrique noire de tradition orale n'ayant pas, ou très peu, subi l'influence des deux grandes religions révélées : christianisme et islam. Dans son sens large, le terme « animiste » renvoie à une présence ou une « âme » perçue par les humains dans les éléments qui les entourent. Le monde des Batammariba est en effet peuplé de « forces » qui s'incarnent dans tel arbre, roche ou source, ou encore dans un animal. Des forces avec lesquelles des humains ont la faculté de communiquer car, pense-t-on, ils sont dotés d'une acuité sensorielle hors du commun, désignée sous le terme de « voyance ».

Mais ce qui prédomine aussi dans leurs croyances (tout comme dans la plupart des sociétés africaines) est un culte dévolu aux ancêtres qui remonte jusqu'au dieu créateur, Kuyé, incarné par le soleil. Les défunts président non seulement au destin des vivants, mais sont des « donneurs de vie », en particulier ceux que l'on appelle les Grands Morts en raison des hauts faits de leur existence, notamment la conduite de rituels ou l'alliance qu'ils ont scellée avec une force de la terre. En tout vivant, pensent les Batammariba, revit le souffle d'un mort qui a désiré sa naissance.

C'est pourquoi il est indispensable pour les humains de garder en mémoire leurs noms afin de maintenir une communication avec eux. La lourde construction d'une « Takienta » – la maison traditionnelle des Batammariba - vise avant tout à ménager un lieu favorable à leur « repos » : la pièce du bas où sont construits les autels, réceptacles de leurs souffles, vise avant tout à protéger les autels, réceptacles de leurs souffles. Les sacrifices célébrés sur ces autels sont la manière pour les vivants d'entrer en relation avec leurs morts. On ne peut pénétrer dans ce lieu sans se soumettre à des règles de respect, et cela vaut autant pour les étrangers que pour les habitants.



Autels à l'extérieur de la « takienta »

Par ailleurs, certains autels situés à l'extérieur de la « Takienta », l'habitat traditionnel, sont le réceptacle d'esprits d'animaux tués à la chasse ou d'esprits souterrains avec lesquels des ancêtres ont conclu un pacte. Le lieu de prédilection de ces derniers se trouve dans un « endroit de brousse » c'est à dire non défriché, interdit de culture et de construction. On ne peut y pénétrer en dehors d'une cérémonie. Là, ils s'incarnent dans un arbre, pierre, trou d'eau...entourés de leurs « compagnons », autres arbres ou plantes qu'il est interdit de couper ou dégrader. Le tout forme ce que l'on a convenu de nommer un « bosquet (ou forêt) sacré ».

Ces bosquets, de surface variable, peuvent être nombreux sur une même aire villageoise. Ils contribuent à donner au paysage une impression d'harmonie et d'équilibre entre champs cultivés, habitations et « petites brousses » à la végétation dense. Ces esprits ou forces de la terre imposent aux humains des règles de chasse et d'exploitation du sol, décodées par les devins. L'infraction à ces règles suscite leur vengeance sous forme de calamités telles que tornades ou sécheresses. Le lien est donc étroit entre l'habitation des vivants qui est aussi celle de leurs morts, et les territoires réservés aux esprits de la terre.

Il est aussi à noter que certains bosquets sacrés correspondent à des lieux ou des événements particulièrement violents ont eu lieu, la plupart du temps liées à la mort (violente) d'homme ou de panthère, des lieux où la terre a été souillée par le sang. Si l'on peut passer en ces lieux, on ne doit pas y parler ni y faire de bruit.

2.2. Organisation sociale et rituelle

Les Batammariba se sont toujours montrés et se montrent toujours intraitables pour ce qu'ils considèrent comme leur « fondement ».

Ce fondement, c'est tout d'abord, une organisation sociale qui, certes, entend maintenir une stricte hiérarchie entre Aînés et Cadets (comme en toute population africaine), mais s'oppose au pouvoir centralisé. Pas de chefferie héréditaire. Ils forment une société acéphale, structurée en clans.

Deux à quatre ou six clans peuvent former un « village », bien que le terme soit peu approprié. Il faudrait plutôt parler de groupement territorial organisé autour des centres rituels appartenant à chaque clan, un centre étant composé du cimetière, de la Grande maison d'initiation des jeunes et du sanctuaire du Serpent titulaire d'un clan. Ces centres, en particulier le sanctuaire du Serpent et la Grande maison de cérémonie, se trouvent au lieu de fondation d'un village (dans le canton de Warengo, ils sont situés au pied de la montagne).

Les clans reconnaissent entre eux une certaine parenté, puisqu'ils sont les descendants des fils du fondateur du village. La grande maison de cérémonie, toujours reconstruite sur les mêmes fondations, est celle qu'habitait l'ancêtre du clan. Elle représente la maison mère de tous les lignages et segments de lignage d'un clan, chacun de ses lignages étant regroupés autour d'une autre Grande Maison, de moindre envergure, où, périodiquement à l'occasion de sacrifices, les frères du lignage renforcent leurs liens.

Le second pôle du fondement culturel des Batammariba est un système cérémoniel exceptionnellement préservé au Togo, qui se manifeste principalement au travers des rites funéraires et initiatiques. En fait, la véritable autorité est dévolue aux responsables des initiations, choisis sur de rigoureux critères éthiques, notamment la discrétion, la bravoure, la maîtrise de soi.

Ces initiations - le « dikuntri » des filles, le « difuani » des garçons - ont lieu tous les quatre ans. Notons toutefois qu'un sous-groupe important, les « basoruba », ne célèbrent que le difuani des garçons, qui présente des différences sensibles avec celui des Batammariba proprement dits. Au Togo, les « basoruba » habitent le village de Kufitugu, canton de Warengo, et quelques localités du canton de Nadoba.

Un ancien, père ou mère, n'aura droit à sa mort au grand rite de deuil du « tibenti » que s'il a été initié dans sa jeunesse. Faute de quoi, il lui sera difficile, après la mort, de « former un enfant ».

Aujourd'hui, les Batammariba accordent la même importance à ces rites, et un jeune, qu'il soit ou non scolarisé, qu'il ait ou non quitté le village, négligera rarement d'être initié. Ces initiations sont presque les seuls, parmi les sociétés subsahariennes, à avoir conservé une telle vitalité. Le rite féminin du « dikuntri » est l'un des derniers rites initiatiques féminins à être célébré en 2001 dans son intégralité et avec ferveur. Les Batammariba renouent avec les esprits de leurs morts et de la terre grâce à ces grandes cérémonies qui, rappelons, sont étroitement liées à l'architecture de leurs « Takienta », au symbolisme complexe, et qui représentent véritablement des temples.



Lors du Difuani, la cérémonie d'initiation des jeunes garçons

2.3. Une population attachée à l'équité et l'autosuffisance de chacun

Non seulement les Batammariba ont toujours refusé les dominations extérieures, mais à l'intérieur même de leur communauté, ils ont aussi rejeté l'idée de concentration du pouvoir. Un proverbe suggère que l'homme est homme, ce qui paraît signifier que, en tant qu'êtres humains, les hommes sont égaux. Ainsi, tous auraient droit aux mêmes prérogatives et devraient respecter les mêmes règles. Toutefois, si l'équité est recherchée, l'inégalité n'en est pas moins acceptée comme normale, au moins jusqu'à un certain niveau. La société est en fait organisée en classes d'âge auxquelles correspondent des droits et devoirs particuliers. Il existe même des privilèges, notamment pour la famille fondatrice du village, mais aussi pour les *okoti*, chefs de famille, responsables de culte désignés en général en fonction de leur âge, mais aussi selon d'autres critères comme l'intelligence, la capacité d'expression orale,...

2.4. Une forte cohésion sociale

Chaque chef de famille a une grande indépendance, mais il n'en reste pas moins qu'il existe un fort esprit communautaire dans chaque village, animé par les *katenkaya*, les prêtres de la terre, descendants des fondateurs du village, ou plutôt de l'implantation des clans composant le village. Outre leur rôle religieux, ils ont la responsabilité de la répartition des terres. Une particularité est que le gestionnaire d'un terroir est toujours d'un autre clan que celui qui l'utilise et que cette situation est réciproque. Par contre, les arbres présents sur un terroir « appartiennent » au *katenkaya* qui en assure la gestion pour l'autre clan, et celui-ci assure la répartition équitable des produits récoltés (Néré, Karité, Baobab) à l'intérieur de son propre clan. Cette particularité permet d'éviter de nombreux conflits et tout excès d'utilisation des ressources du terroir.

Par ailleurs, les membres d'une famille élargie joignent leurs forces pour la réalisation de travaux importants. Enfin, chaque année, plusieurs chasses communautaires sont organisées avec une grande importance symbolique et cérémoniale qui vise plus à renforcer l'appartenance au groupe social qu'à se nourrir.

2.5. Une constante recherche d'équilibre

Outre l'équilibre entre pouvoir familial et pouvoir communautaire, tout dans l'expression culturelle tammaris semble aller dans le sens de la recherche de l'équilibre. Ainsi, la structure de la famille élargie a un double caractère, patrilinéaire et matrilinéaire, et l'habitation est partagée de façon égalitaire entre l'espace féminin et masculin.

Même au niveau de leur cuisine, les Batammariba ont développé une variété extraordinaire de mets qui leur fournit une alimentation très équilibrée. Ils ont une réputation d'excellents cultivateurs et élèvent une grande variété d'animaux. Là encore, on constate une recherche d'équilibre puisque les excréments re-fertilisent les terres qui risqueraient d'être épuisées.

Un aspect tout particulier est la présence systématique de deux clans dans chaque village, les « rouges » et les « noirs », qui résident dans deux zones distinctes. Mais cette distinction est rompue par la présence d'habitations de membres d'un clan dans la zone réservée à l'autre, à l'image du symbole de l'équilibre par excellence, celui, chinois, du Yin et du Yang dans lequel un peu de noir se trouve dans le blanc et un peu de blanc se trouve dans le noir.

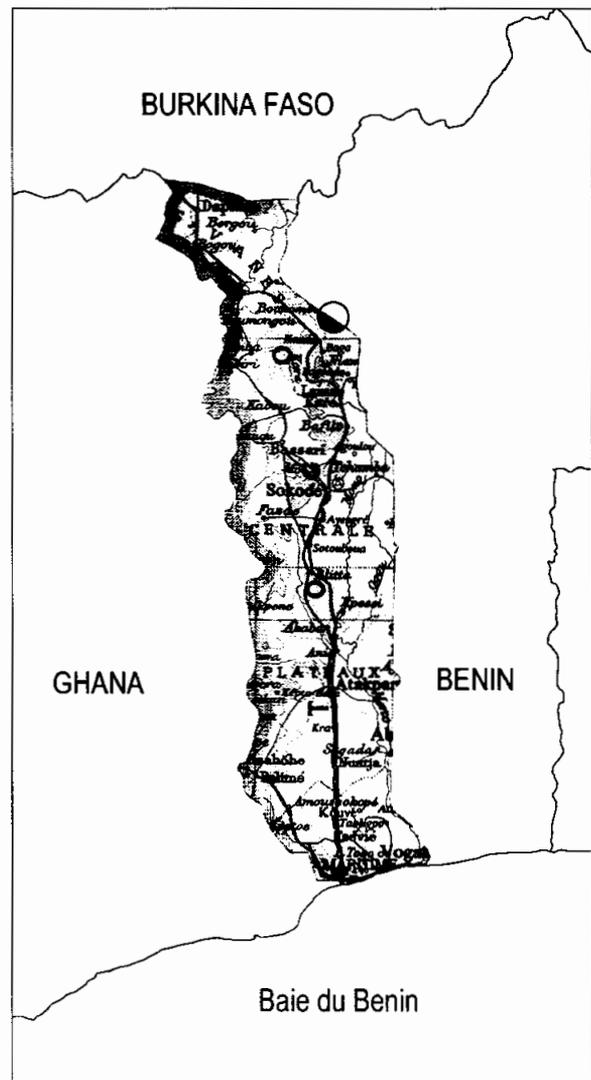
Cette recherche d'équilibre se retrouve aussi dans le rapport que les Batammariba entretiennent avec leur environnement. De nombreux aspects de la religion et des pratiques sociales permettent en effet de protéger certaines zones et donc de préserver la diversité biologique sans pour autant interdire des prélèvements raisonnables. Outre les zones naturelles préservées, il existe de nombreuses petites forêts sacrées à l'intérieur des villages qui jouent ce rôle, au moins en partie.

3. Description

3.1. Localisation et limites



1. Situation du Togo en Afrique 1 | 2
2. Localisation du site au Togo



Le Koutammakou du Togo prend la forme d'un quadrilatère irrégulier de 500 km² et s'étend entre la rivière Kéran et la République du Bénin. Il est limité :

- au Nord-Est par la Sous-Préfecture de Boukoumbé (République du Bénin sur 15 km de long)
- au Nord-Ouest par la Préfecture de l'Oti et le Canton de Pessidé
- au Sud-Est par la Préfecture de Doufelgou
- au Sud par le Canton de Kandé.

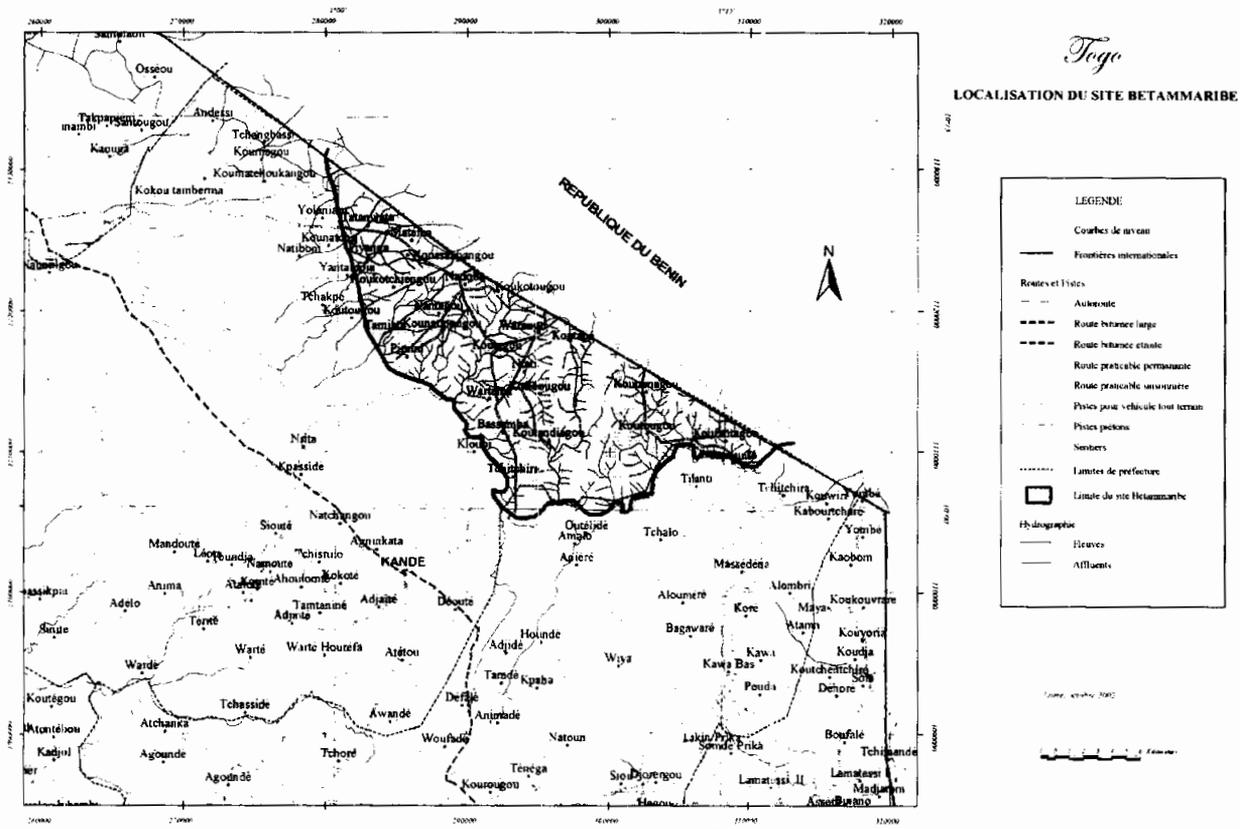
Le relief du Koutammakou est caractérisé par trois unités géomorphologiques bien distinctes :

- à l'Est, une chaîne montagneuse, l'Atakora, large d'environ 10 km et culminant à 606 m (Mont Koudougou) ;
- au Centre, une plaine parsemée de croupes arrondies qui est couvertes d'essences utilisables dans la médecine traditionnelle, le ménage et l'agriculture, telles que : le néré, le karité, le baobab, l'anogeisus leiocarpus, le parki butyrospermum, le bombax costatum, le lannea acida etc..
- à l'Ouest, un chapelet de collines (Nattawah) orienté Nord-Sud et culminant à 403 m.

La principale rivière, la Kéran, reçoit ses principaux affluents de la rive droite, à savoir Koumongou, Kpanngou , Pimini, Kouosso, Kouniti et Sépaga.

Le climat soudano-sahélien comprend deux saisons : une saison des pluies allant de Mai à Octobre et une saison sèche de Novembre à Avril. Les précipitations moyennes annuelles sont de plus de 1000 mm avec aux alentours de 90 jours de pluies par an.

Le Koutammakou du Togo couvre les cantons de Nadoba, de Warengo et de Koutougou et six villages relevant du canton d'Agbontè avec une population d'environ 30.000 âmes.



Délimitation du territoire Batamariba au Togo

3.2. Le paysage

Des règles fondamentales

Si le canton demeure une institution de l'administration moderne les villages qu'il regroupe résultent de l'aménagement séculaire et historique du territoire. Les Batammariba accordent une grande importance à la notion de pays et à celle d'espace. En fait, au-delà de l'habitat, c'est bel et bien l'entièreté du paysage qui a été façonnée de manière à respecter les croyances, mais aussi les volontés d'indépendance, d'équilibre et d'unité de la communauté. Paul Mercier écrit : « *L'occupation de l'espace par l'homme fait d'une terre : kèténgè, un pays : kuténgo. L'espace est qualifié de multiples manières : grille d'orientations, terroir constitué de sols utiles ou inutiles, de zones à vocation précise, territoire d'un groupe.* ».

Les villages se créent pour répondre aux besoins d'espace, ou à la suite des litiges et conflits claniques qui provoquent le départ d'une partie des membres du clan ou du lignage d'origine. C'est ainsi que les Batammariba conservent leur tradition d'une non centralisation du pouvoir.

La création d'un village

La création d'un nouveau village obéit au mythe de création du premier village par « Kuyé », le Dieu créateur, architecte du monde qui construit la première « Takienta » pour l'homme et les divinités

Le fondateur d'un nouveau village se détache de son clan de base, bâtit sa « Takienta », une Takienta-mère sur le modèle original avec toutes les configurations initiées par Kuyé (tours, greniers, terrasse,...),.

Il passe au préalable un accord avec « Butan », la déesse de la terre, épouse de « Kuyé », mère protectrice des humains qui gouverne l'agriculture, la forêt, les animaux, les cimetières. Il élève des sanctuaires pour les « Dibo », les « forces naturelles » avec lesquelles les villageois devront composer pour utiliser leur territoire.

Enfin, le fondateur installe un centre rituel composé de la Grande Maison de cérémonie, l'autel du Serpent tutélaire et le cimetière.

Lors de la célébration du Difuani des garçons et du Dikuntri des filles, les novices parcourent solennellement ces trois foyers rituels pour y subir des initiations marquant le passage de l'adolescence à l'âge adulte.

L'espace villageois

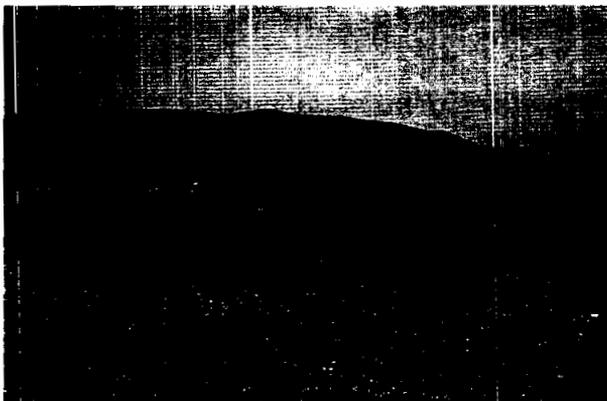
Le village s'étend avec l'installation des autres membres de la même phratrie que le fondateur ou ceux d'autres clans ou lignages. Chaque clan dispose de son espace parsemé des bosquets fétiches, de bosquets-cimetières, d'arbres, de trous d'eau et roches sacrés et des sites réservés aux initiations.

Le Koutammakou est un milieu essentiellement agricole où se pratiquent une culture de subsistance et de rente, et l'élevage, notamment celui des bovins dont la race locale est particulièrement bien adaptée au terroir. Une grande partie du territoire est allouée à cette fin. Des fêtes traditionnelles d'offrandes aux dieux chtoniens sont célébrées à la fin des récoltes. Des considérations plus techniques guident aussi le positionnement du village. En effet, on cherchera avant tout une zone à proximité d'une source ou d'un point d'eau. Dans les villages situés dans des zones accidentées, les habitations seront positionnées sur les flancs des collines de façon à libérer un maximum de terre cultivable.

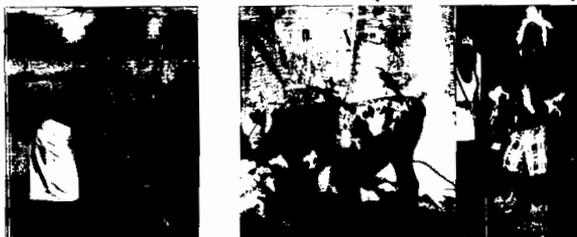
Le village est constitué par le relatif groupement de plusieurs habitations. En effet, les habitations sont assez éloignées les unes des autres. Certaines légendes suggèrent que l'écartement entre les habitations est déterminé par la distance qu'une flèche pourrait parcourir. Mais en fait, il apparaît clairement que les habitations sont largement espacées de façon à permettre une certaine indépendance entre les familles. Avec suffisamment de terre cultivable autour d'elle, chaque habitation peut fonctionner comme une unité autosuffisante.

Des espaces naturels

Les villages habités par les Batammariba sont soit accrochés aux flancs de la chaîne de l'Atakora, ou insérés entre deux montagnes ou étalés sur la vaste plaine de la Kéran. Même si certains villages finissent par se rejoindre voire par se superposer ou s'enlacer l'espacement entre eux permet de conserver des espaces naturels qui sont utilisés pour la chasse, mais aussi pour la cueillette de plantes sauvages dont certaines sont à usage médicinal et également pour l'approvisionnement en bois de bonne qualité pour les constructions. Des essences spécifiques se trouvent dans les forêts. Certaines races d'animaux sont aussi spécifiques au Koutammarkou, ce qui lui donne aussi une valeur écologique.



LE BOVIN SOMBA (TAMMARI)

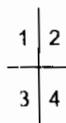


L'ANIMAL LE PLUS RENTABLE DANS L'ENVIRONNEMENT TEMBERMA
 SAUVEGARDONS LE EN EVITANT LES CROISEMENTS NON CONTRÔLÉS



Les éléments naturels :

1. Les cultures, au fond, les collines de l'Atakora
2. Les bosquets sacrés
3. Affiche de promotion du bovin somba
4. La rivière Kéran



3.3. L'architecture (la Takienta)

Un habitat fortifié ?

Avec ses tourelles réunies par un haut mur d'enceinte, l'habitation tammari a un aspect de ferme fortifiée. Cet aspect de forteresse a frappé les étrangers. Les tirailleurs soudanais lui donnèrent le nom de tata, d'où l'appellation commune de tata somba ou tata tamberma, et les européens comparèrent et comparent toujours volontiers cet habitat à des châteaux-forts. Mais, si cette forme a effectivement eu un probable rôle défensif, peut-être même simplement contre les animaux sauvages, c'est là une vision bien restrictive.



La composition structurée de l'habitat tammari

Un microcosme exprimant la culture et les croyances des Batammariba

L'architecture tammari est originale et élaborée et, comme le paysage, est en parfaite correspondance avec la culture et les croyances de ses habitants. Cette architecture obéit à des règles de conception mêlant profane et sacré. Rien n'est hasard. Tout est, soit adapté à une fonction, soit signe ou encore symbole.

Ces règles sont toujours les mêmes, mais permettent l'adaptation, la personnalisation. Ainsi, la taille, la décoration, le nombre de pièces varient en fonction du statut et des caractéristiques des habitants, et plus est, évoluent en fonction des changements ou de façon temporaire à l'occasion d'événements particuliers. Des typologies particulières sont propres à certains clans ou villages, mais celles-ci respectent toujours les règles principales de conception.

Un habitat fortement structuré

L'habitat présente une dualité mâle femelle marquée par une séparation selon l'axe Est-Ouest. La moitié Sud, la droite, est à la fois celle du sacré et celle de l'homme. La moitié Nord, la gauche, est celle de la femme. Cette séparation se retrouve au niveau de l'appropriation des espaces et même des greniers. Ainsi, du côté Sud, on a le grenier rempli de graines à connotation masculine (fonio, millet, sorgho, riz) et du côté Nord le grenier femelle abritant haricots, pois de terre, fruits, arachides. La façade de l'habitation, où se trouve la porte, est toujours orientée vers l'Ouest, à l'abri des pluies dominantes et de l'harmattan de novembre. Elle fait face au village-paradis de Kuye.

Une autre division symbolique concerne l'opposition entre l'étage et le rez-de-chaussée.

« Les conceptions qu'ont les « Somba » de leur habitation font de l'étage le lieu des vivants, du rez-de-chaussée celui des morts, de ceux qui en sont proches et du bétail qui leur est avant tout destiné » Paul Mercier.

L'habitat abrite autant les vivants que les ancêtres, et doit aussi être considéré comme un temple dédié au culte. Les autels ainsi que toutes les protections magiques sont principalement au rez-de-chaussée. Mais l'autel de Litakon (déesse des jumeaux et de la fertilité) se trouve sur la terrasse, de même qu'un orifice sacré, recouvert d'une pierre utilisée comme table à manger pour le repas du soir. C'est par cet orifice que l'esprit d'un défunt quittera la maison. La pierre pouvant alors être utilisée comme pierre tombale. D'autres autels liés au dieu Kuye ou à d'autres divinités sont placés à l'extérieur.



L'habitat et ses greniers



La place des animaux dans l'habitat



La cuisine



Femme préparant la farine de sorgho

Savoir faire

La construction de l'habitat fait appel à un savoir-faire particulièrement élaboré qui permet de garantir une bonne durabilité des matériaux locaux employés :

- la terre, pétrie avec de la paille est utilisée pour les fondations et les murs. Pour la terrasse, elle est mélangée à du sable.
- la terre de termitière est utilisée mêlée avec de la paille pour façonner les greniers
- le bois coupé dans les forêts ou les montagnes sert de charpente et de structure porteuse de la dalle.
- la paille pour la couverture des cases et des greniers.
- le macérât des cosses de néré (*parkia biglobosa*) et d'eau de beurre de karité (*parki butyrospermum*) sert de matériau d'étanchéité des surfaces exposées aux intempéries.

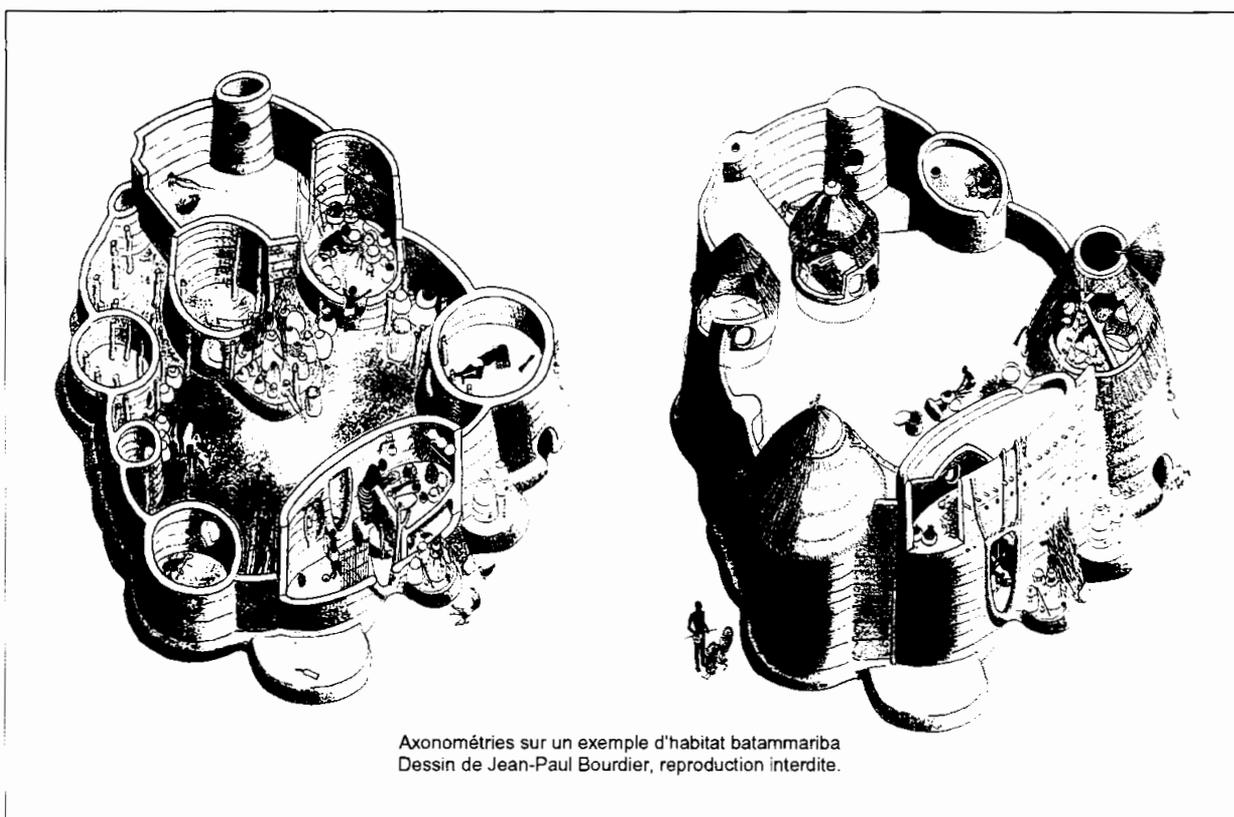
Les Batammariba ont perpétué à travers le temps et l'espace les savoir-faire liés à la construction de leurs Takienta. Toutes les composantes de l'habitat, la fondation, les murs, les terrasses, les planchers, les toitures en paille, et les enduits sont savamment exécutées à la main par des spécialistes en la matière. Le savoir faire de ces spécialistes est transféré par un système qui s'apparente à celui d'un apprentissage chez un maître reconnu. Progressivement, le novice se voit confier plus de responsabilité, jusqu'au moment où il, pourra réaliser une Takienta seul.

Répartition du travail

On note une certaine répartition du travail entre les deux sexes.

Les bâtisseurs sont des hommes spécialisés. Ils sont chargés de l'exécution du gros oeuvre et sont des spécialistes en construction de tata. Chaque clan en dispose. Des rites spéciaux ponctuent la construction jusqu'à sa finition. Cette tradition se transmet par apprentissage. Le jeune homme désireux de devenir maçon traditionnel aide les maçons expérimentés, observe les techniques et se forme au fur et à mesure qu'il participe à la construction des tatas. On le met à l'épreuve dans l'édification d'une Takienta de petite dimension.

Les femmes interviennent dans la construction du tata. En dehors de leur rôle de pourvoyeuse d'eau pour le malaxage de la terre, ce sont elles qui rendent véritablement la Takienta habitable. Tous les travaux de finition : le crépissage des murs, le damage du sol, et enfin la décoration reviennent exclusivement aux femmes. Là encore, les plus âgées entraînent les jeunes et leur transmettent progressivement leur savoir-faire.



Le langage et les rites associés à la maison batammaliba permettent de l'assimiler à un corps humain qui correspond aussi à celui du dieu Kuye. Parmi ces analogies, les plus remarquables sont celles de la porte d'entrée avec la bouche, les fenêtres avec les yeux, le grenier avec l'estomac, le mortier à piler avec les dents, la gargouille latérale avec le pénis, la chambre à coucher avec le vagin, et la gargouille arrière avec l'anus. L'enduit est aussi assimilable à la peau humaine, avec les incisions qui s'apparentent aux scarifications traditionnelles. (d'après Suzanne Preston Blier)

L'habitation avec ses dépendances (greniers, étable, poulailler, ruche) est concentrée en un seul corps de bâtiment. Elle se présente toujours comme un ensemble de tourelles, circulaires ou ellipsoïdes ou encore carrées, reliées entre elles par des murs qui délimitent une vaste salle au rez-de-chaussée et une grande terrasse à l'étage, sur laquelle donnent les chambres à coucher.

L'habitation n'a qu'une seule entrée, ce qui permet un bon contrôle et renforce l'aspect défensif. Cette porte donne accès à la maison au travers d'une tourelle qui délimite, au rez de chaussé un premier vestibule contenant des mortiers et des meules à grain et, à l'étage, une chambre ou bien une cuisine.

Le rez-de-chaussée abrite les autels des ancêtres, les outils, les animaux (bétail et volailles) qui logent dans les pièces délimitées par les tourelles, les murs extérieurs et des murets de séparation. De part et d'autre de l'entrée se trouvent les deux tourelles qui sont surmontées des greniers. Au centre se trouve la tourelle qui est surmontée de la chambre de la femme. L'accès à l'étage se trouve du côté gauche de la porte principale. Un premier escalier donne accès à une pièce intermédiaire qui sert de cuisine en cas de pluie située aussi dans une tourelle. De là, on accède à une terrasse intermédiaire, puis à l'étage proprement dit en gravissant un troisième escalier.

L'étage est composé principalement d'une grande terrasse. C'est par cette terrasse que l'on accède aux parties supérieures des tourelles qui sont soit des greniers, soit des chambres, et souvent, les deux superposés. En général, les greniers sont positionnés au-dessus de la terrasse et le plancher des chambres en dessous de la terrasse. On y accède par une ouverture ménagée dans leur partie supérieure, protégée par un chapeau indépendant de la couverture principale, et à laquelle on accède par un escalier taillé dans une fourche de bois.

La terrasse est l'espace de vie principal de la maison. Il sert au séchage des grains, à la préparation des repas et à toutes sortes d'activités journalières. C'est aussi l'endroit le plus agréable où l'on peut dormir pendant les périodes de grandes chaleurs.

Lorsqu'il pleut, on se réfugie au rez-de-chaussée. Le vestibule intermédiaire, à mi hauteur, est alors utilisé pour faire la cuisine.

Chaque Takienta est complétée par un abri qui est un lieu de réception convivial. Il est fait d'une structure de poteaux et poutres en bois surmontée de paille, parfois remplacé par une plateforme positionnée sous un arbre. C'est sur cet abri que l'on stocke et fait sécher le sorgho qui vient d'être récolté.

Des greniers complémentaires sont aussi positionnés à l'extérieur. Ils ont la même forme que ceux situés sur la terrasse, mais sont simplement placés sur un socle fait de branches positionnées sur des fourches permettant à la base d'être protégée des eaux de ruissellement

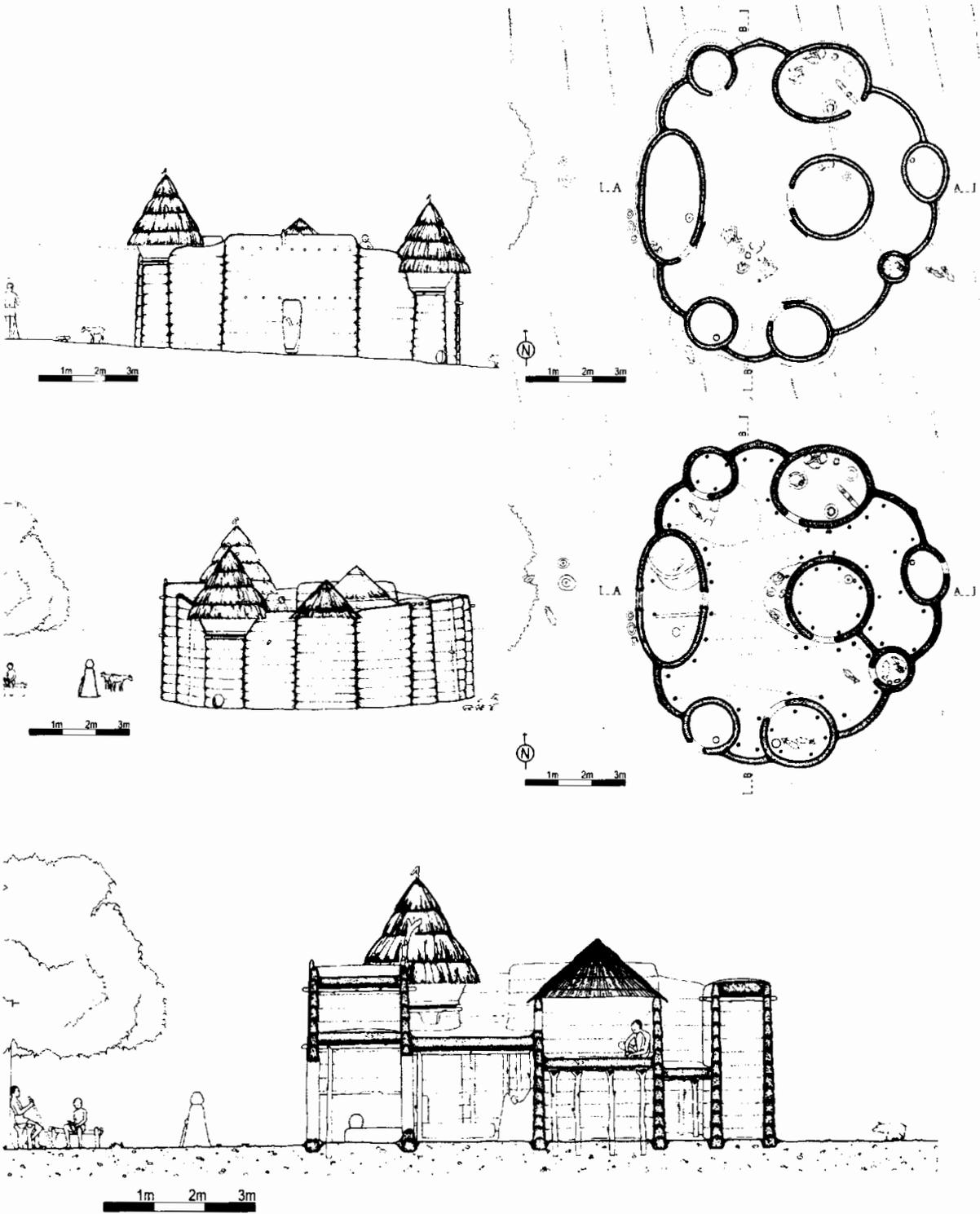
D'autres pièces sont aussi situées à l'extérieur, plus ou moins indépendantes ou regroupées, à la façon des soukalas. Celles-ci auraient été utilisées par les jeunes adultes avant leur mariage, mais aussi pour recevoir des visiteurs. Actuellement ces annexes se développent et sont de plus en plus utilisées comme habitation principale.

Exemple de takienta, village de Warango:

1. Façade ouest
2. Façade sud
3. Plan d'étage
4. Plan du rez de chaussé
5. Coupes axe ouest-est

1	3
2	4
5	

Extrait de :
Architecture vernaculaire, Territoire, habitat, et activités productives.
 Silvio Guindai et Ulrich Doepper.
 Edition Presses Polytechniques et universitaires romandes.1990

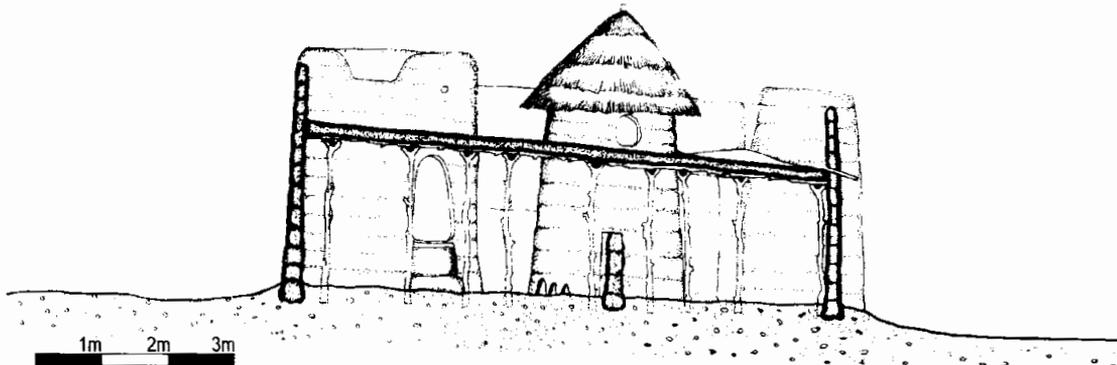
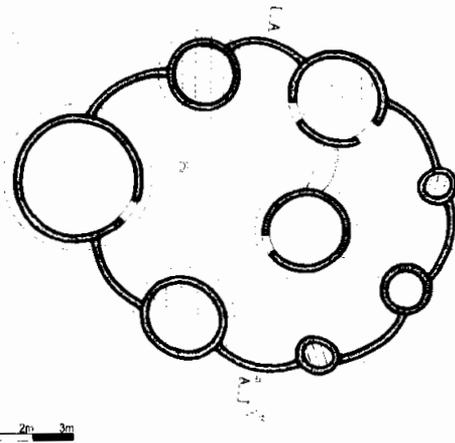
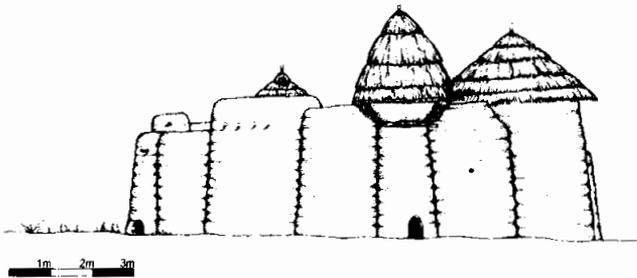
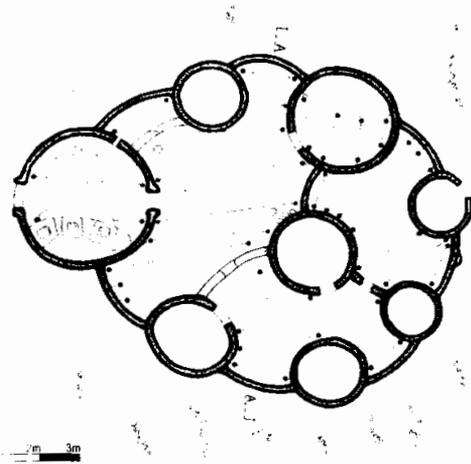
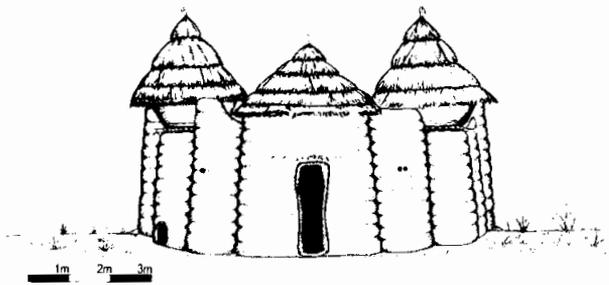


Exemple de takienta, village de Koutandiagou :

1. Façade ouest
2. Façade nord
3. Plan d'étage
4. Plan du rez de chaussé
5. Coupes axe ouest-est

1	3
2	4
5	

Relevé et dessins de Gaël Amassou et Thierry Joffroy



La construction des Takienta

Un savoir et des rituels

La construction des maisons se fait durant la saison sèche, entre les mois de décembre et mars. La réalisation est assez longue et les « architectes » construisent en général une seule maison chaque année, avec l'assistance des membres de la famille qui y habiteront.

La construction d'une maison fait l'objet de cinq cérémonies. La première se fait au moment de la mise en œuvre de la fondation, la deuxième pour la mise en place du seuil de la porte d'entrée, la troisième lors de la mise en œuvre du mur de liaison côté homme, la quatrième lorsque la terrasse de l'étage est terminée, et la cinquième et dernière lorsque la maison est entièrement terminée.

Conception technique

La conception des Tatas permet une utilisation judicieuse et rationnelle du bois et de la terre, les seules ressources disponibles localement pour bâtir. Elle permet aussi de limiter les efforts des bâtisseurs tout en garantissant une bonne durabilité de la construction.

Tout est conçu, soit pour s'adapter aux qualités intrinsèques des matières premières, soit pour minimiser les quantités utilisées, soit pour éviter ou retarder les possibles dégradations et ainsi faciliter l'entretien. Il est à noter que l'indépendance entre la structure porteuse des toitures (supportée par des fourches de bois) et les murs (rideaux) assure une sécurité maximale.

Enfin, il convient de retenir que la souplesse des matériaux de construction, mais aussi du concept architectural, permet de s'adapter aux besoins quantitatifs (taille, nombre de pièces,...) mais aussi aux expressions symboliques (fenêtres, merlons, scarifications,...) qui peuvent être modifiées, plus ou moins durablement, en fonction d'évènements particuliers ou plus simplement de l'évolution de la famille.

Les étapes de construction

La première étape est la construction des tourelles circulaires ou ovoïdes. Deux tourelles sont bâties simultanément. On démarre toujours par le « dos » de la maison, à l'est, pour terminer avec la réalisation de l'accès principal de la maison, à l'ouest.

Une fois les tourelles finies, on procède à la construction des murs intermédiaires qui relient les tours deux à deux.

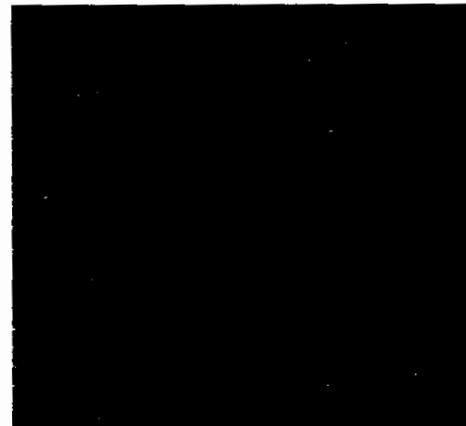
L'étape suivante consiste en la réalisation de la terrasse, et des planchers. Une fois les poteaux et les poutrelles mis en place, on étale la couche de terre qui servira d'étanchéité. C'est à ce moment que les ouvertures dans les tourelles sont réalisées de façon à faciliter l'accès à l'étage.

L'accès en hauteur ainsi facilité, on procède au façonnage des greniers, puis à la mise en œuvre des charpentes et des couvertures de paille.

Les travaux se terminent avec la réalisation de l'enduit et l'application de la décoction de néré qui donne la couleur rouge-brun aux constructions. Lors de l'application de l'enduit, des représentations symboliques identifiant les spécificités des habitants de la maison sont appliquées autour de la porte d'entrée.

Les murs

Les murs sont façonnés à la main, par couches successives d'environ 30 cm de hauteur, encore visibles après l'application de l'enduit. Un temps de séchage de un à plusieurs jours est nécessaire entre la mise en œuvre de chaque couche. Les parties les plus hautes de la construction comportent environ 12 couches. Elles ont donc une hauteur d'environ 3m60. La forme conique des murs leur assure une grande stabilité et permet de réduire leur épaisseur, qui varie de 25 cm à la base à seulement 12 cm en partie supérieure.



Etape de construction de la Takienta :
Le façonnage des murs, 1, 2, 3, 4
Les enduits exécutés par tles femmes, 5
La maçonnerie finie. 6

1	2
	3
	4
6	5

Les fondations

Les maisons n'ont pas vraiment de fondations. En effet, avant de mettre en œuvre la première couche de terre façonnée, on procède à un simple nettoyage de la partie pulvérulente du sol. La durabilité du système est pourtant garantie par la forme du sol et son entretien régulier, qui assurent un drainage superficiel des eaux de pluies loin des murs. Par contre, les fourches de bois qui supportent la toiture sont solidement ancrées dans le sol.

Les ouvertures

Elles sont d'une largeur de 60 cm maximum et sont taillées dans la masse des murs. Traditionnellement, les portes sont en bois.

Les terrasses et planchers

Ils sont supportés par des fourches en bois de karité ou bois de fer qui supportent des poutrelles puis un lattis en bois sur lequel est étalée une couche de terre. La terrasse est traitée avec une couche de terre stabilisée à la bouse de vache ce qui permet d'assurer une meilleure étanchéité. Les terrasses qui se trouvent en haut des tourelles ont des poutrelles qui reposent directement sur le haut des murs.

Les terrasses ont une pente de 2 à 5% afin d'évacuer l'eau de pluie vers les gargouilles.

Les toitures en paille

Elles sont de deux types.

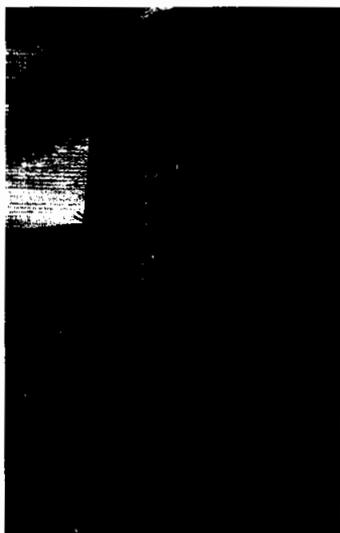
Au-dessus des chambres, elles sont faites avec une structure de bois de forme conique entourée par des cordes de raphia ou de *kenaf* qui servent à attacher la paille préalablement tressée et qui est déroulée en spirale sur la structure.

Pour les greniers, on érige tout d'abord une coupole conique en façonnant la terre comme pour les murs, mais avec une épaisseur encore plus réduite. Cette coupole est recouverte de paille jusqu'à l'ouverture d'accès qui se trouve en partie supérieure. Celle-ci est recouverte d'un petit chapeau de paille tressée que l'on peut enlever grâce à une poignée faite d'un coude en bois.

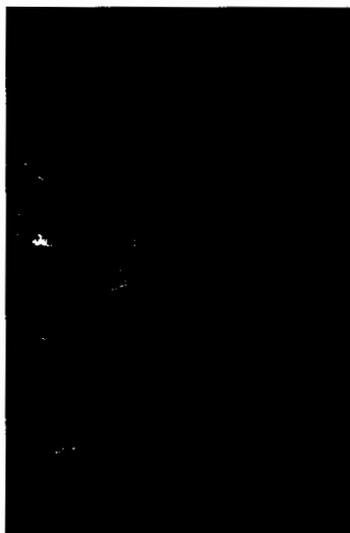
Enduits

Les enduits sont réalisés avec un mortier de terre tamisée qui est pétrie avec de la bouse de vache. La finition est faite d'une sorte de badigeon préparé avec une décoction d'écorces du Néré (une sorte d'acacia), qui donne une couleur rouge aux tatas.

L'enduit est refait périodiquement, souvent à l'occasion d'évènements importants, ce qui permet de modifier les décorations ou encore d'introduire des scarifications symboliques.



Les ouvertures :



Corridor d'entrée avec sa structure en bois



Les toitures en paille

3.4. Des éléments particuliers

Le Koutammakou comporte aussi un certain nombre d'éléments forts et très significatifs qui illustrent son caractère et son originalité.

La grande maison de cérémonie ou Vieille maison du clan.

Elle est l'une des trois composantes du centre rituel ou centre du « difuani » que parcourent les novices d'un même clan lors de leur initiation. Habité par le benjamin d'une famille, elle a pour fonction d'accueillir toutes les cérémonies du « difuani » officées par les baboyama ou les maîtres religieux. Tous les sacrifices se font dans, devant et autour de cette grande maison du clan. C'est une maison matricielle où réside le décimpro (autel) de l'ancêtre fondateur du clan.

La Grande takienta ou Vieille takienta

La base de la société tammari est le « kunadakua » regroupant les « takienta » (maison, familles) de plusieurs frères rassemblés autour de la « takienta » d'un père ou d'un frère aîné. La maison paternelle porte le titre de « Vieille Takienta » parce qu'elle possède le vieux « dicimpo » : l'autel de la mère qui fait l'unité du « kunadakua ». Son fronton est surmonté de trois cornes de terre.

La tradition exige qu'à la mort du père que le benjamin hérite de sa maison. A l'instar de la société Moba-Gourma, les aînés quittent la maison paternelle pour aller construire leur « Takienta » sur la parcelle destinée au clan ou au lignage.

Ces « takienta » construites sur le même modèle et qualifiées de maison d'habitation restent sous la dépendance cultuelle de la « Vieille takienta » qui continue d'abriter les bœufs, les moutons et les chèvres constituant l'héritage commun à tous les frères.



La maison paternelle : la vieille Takienta

Le Sanctuaire du Serpent ou Fawaafa.

Il constitue le deuxième élément sur le parcours rituel des novices et abrite la chose essentielle du « difuani » et du « dikuntri », le Serpent souterrain du Clan, qui couva les ancêtres des Batammariba à « Dinaba », leur lieu mythique de provenance. C'est un sanctuaire investi d'une force spécifique et de régénération inoculée par Fawaafa et avec laquelle entre en contact les initiés

Le Cimetière

Il est situé sur un sol latéritique non loin du sanctuaire du Serpent destiné à l'initiation des

comme des cadavres dans la tombe " investissent " celles du Dikuntri et renouvellent ceux du Difuani.



Cimetière à Koutandiagou

Les autres bosquets, lieux ou forêts sacrés.

Dans un village tammari, les « takienta » alternent avec des forêts reliques, des amas de pierres constituant les sièges des « Dibo », esprits alliés des « takienta » et des clans et des éléments naturels où sont incarnées les nombreuses divinités qui composent le panthéon tammari.

Les parcours rituels claniques.

La religion et l'initiation rythment la vie de l'otammari de sa naissance à sa mort. Toutes les cérémonies du dikuntri, du difuani, du tibenti et autres s'effectuent dans les trois espaces triangulaires de la grande maison des cérémonies, le sanctuaire du serpent, « Fawaafa » et le cimetière. Le parcours rituel de ces lieux forme l'homme ou la femme tammari face à ses responsabilités dans la société.

3.5. Les lieux communs à tous les Batammariba.

La création des villages, des forêts sacrées et des autels et l'installation des parcours initiatiques sont une réplique de l'acte liminaire de « Kuyé » ce qui explique la profusion des divinités claniques, lignagères et individuelles dans l'espace tammariba.

Si les éléments qui précèdent se multiplient à un rythme plus ou moins régulier, il existe par contre des lieux de culte ou de référence communs à tous les Batammariba du Togo et du Bénin. Leur sanctuaire reste permanent depuis l'installation des premiers ancêtres fondateurs des Batammariba. Ces divinités supérieures que sont Botanli, Koubalakonkou et Passanta sont généralement sollicitées par les Batammariba et même tout individu de toute

race pour les dons de richesse, de solution à des problèmes particuliers, de pluie, de fécondité etc.

Kunakpokou demeure ce lieu commun où s'obtiennent la licence et la chose de la Fakuntifa destinée à l'initiation des jeunes femmes tammari.

Les marchés appelés « likantri » sont aussi des lieux de rassemblement, d'échange, de rendez-vous, de purification, de réconciliation et de divination qui rythment la vie économique, sociale et culturelle tammari.



Sanctuaire dans la forêt sacrée du cimetière de Koutandiagou

4. Valorisation et promotion

Le Koutammakou, encore plus connu sous le nom de pays Tamberma, et plus précisément son habitat, la takienta (encore plus connue sous le nom de Tata Tamberma) est un des symboles majeurs du Togo. Elle figure sur nombre de calendriers, prospectus et documents divers relatifs au Togo. Toutefois, la majeure partie de tous ces documents ne donnent qu'une image très superficielle de ce qu'est réellement la takienta, et bien sûr, au delà de la takienta, l'aménagement du territoire Tamberma.

Il existe une documentation écrite assez importante (voir annexe) sur les Batammariba, mais celle-ci ne couvre pas vraiment l'extraordinaire complexité que présente le Koutammakou. Celle-ci est aussi relativement difficile à trouver et est quasiment inexistante dans le territoire lui-même.

La promotion des potentialités touristiques du Togo se base beaucoup sur l'utilisation de l'image de la takienta. Celle-ci se fait principalement à travers la participation aux foires et salons spécialisés du tourisme sur les marchés émetteurs. L'administration nationale du Tourisme fait chaque année une programmation des salons qui se tiennent dans les principaux pays européens.

Les outils de promotion sont entre autres des brochures, des dépliants, des affiches, des cartes et des films. Cette documentation porte généralement sur tous les attraits touristiques du pays. Cependant une affiche est spécialement consacrée aux " châteaux Tamberma ".

Les expositions constituées principalement de photographies renforcent cette promotion et revalorisent sur le plan architectural la culture tammari. Des magazines et journaux (ELLE N°2903 du 20/08/01, BALAFON, TOGO-Presse, La Matinée,...) ont consacré certaines de leurs pages à des reportages sur les Batammariba.

Il existe quelques cartes postales du site dans les librairies et hôtels, mais la plupart sont très anciennes et de piètre qualité.

Face aux difficultés financières qui ne permettent plus ces dernières années la participation régulière aux salons de tourisme, il est envisagé la création d'un site Web. En attendant, des agences de voyages de la place en l'occurrence VIP TRAVEL a consacré un espace sur son site au pays Tamberma (www.vip-travel.netcom.tg)



Outils de promotion actuels :

- Cartes postales, 1 et 2
- Calendrier, 3
- Set de table, 4
- Prospectus de promotion, 5

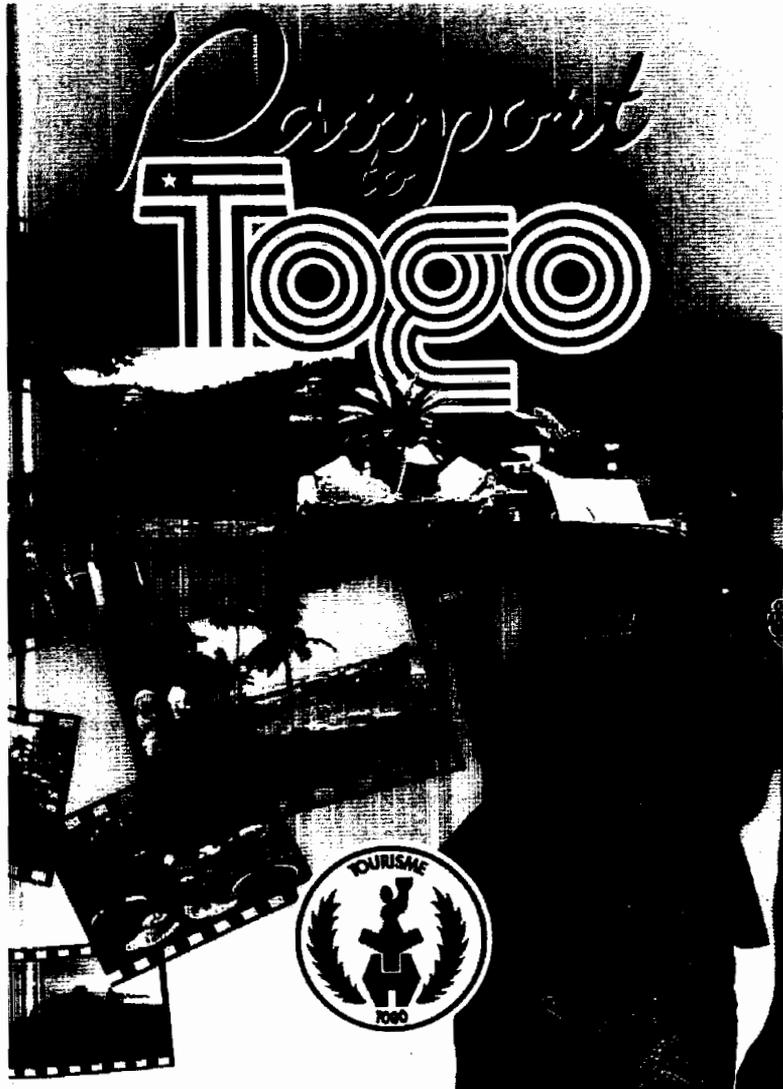
1	4
2	5
3	



LE BOVIN SOMBA (TAMMARI)



DONNE LE MEILLEUR LAIT POUR LE WANGASH
(fromage local)
Améliorons sa production laitière.



5. Le tourisme

5.1. Quelques données générales sur le tourisme au Togo

Les premières structures d'encadrement mises en place pour le développement du tourisme au Togo remontent à 1960 avec la création de la Société Togolaise d'Hôtellerie, propriétaire de l' Hôtel le Bénin, le premier hôtel d'Etat à vocation touristique. L'office National Togolais du Tourisme (ONTT) a été créé en 1963.

L'intégration effective du tourisme au plan de développement économique et social s'est faite au second plan quinquennal 1971-1975. L'objectif du gouvernement était de doter notre pays d'une véritable industrie touristique qui contribue à l'aménagement harmonieux du territoire et qui soit une source de revenus pour les populations.

Au cours de la décennie 1970-1980, d'importants investissements financiers ont été faits par l'Etat pour la construction d'infrastructures d'accueil et d'hébergement notamment les hôtels La Paix, Sarakawa, 2 Février et les hôtels de l'intérieur du pays, le renforcement des voies de desserte et l'aménagement des parcs nationaux.

Ces efforts de l'Etat ont été complétés par de nombreux investissements privés dans l'hôtellerie, la restauration et les agences de voyages.

Les structures d'encadrement et de gestion ont aussi évolué avec l'expansion du secteur jusqu'à la création en 1987 du Ministère de l'Environnement et du Tourisme.

Une réelle croissance des activités a été enregistrée pendant la décennie 1980-1990. Les arrivées de touristes ont atteint en 1989 le chiffre de 123.550 et les recettes hôtelières 6,9 milliards de FCFA. Le tourisme constituait alors la 3^e source de devises après les phosphates et les produits de rentes (café, cacao et coton)

La crise socio-politique du début des années 1990 a malheureusement affecté le secteur qui a connu une baisse sensible des performances. En 1993 les arrivées de touristes étaient tombées à 35.355 et les recettes à 1,6 milliards de FCFA

A partir de 1994, les activités ont progressivement repris. En 2000, les arrivées étaient de 72.682 touristes pour 5,2 milliards de recettes. Cependant, les nouvelles contraintes nées de la disparition de certaines compagnies aériennes qui desservent le pays doivent être levées pour consolider cette reprise.

5.2. Perspectives nationales

L'administration du tourisme encourage par le biais d'une politique de privatisation des hôtels d'Etat la prise en main des activités du secteur par des opérateurs privés.

Un plan de réaménagement des sites endommagés, d'aménagement de nouveaux sites et une politique de revalorisation du patrimoine naturel et culturel en cours devront permettre la création de nouveaux produits orientés vers l'écotourisme et le tourisme culturel pour un développement durable du secteur.

5.3. Le tourisme en Pays Tamberma (Koutammakou)

Durant les deux décennies 1970-1990, l'organisation des visites touristiques en pays Tamberma a été l'apanage presque exclusif des agences de voyages installées à Lomé. A partir de 1990, l'apparition d'une nouvelle clientèle touristique qui organise elle-même le voyage a fait naître des offres de prestations en matière d'hébergement sur place en pays Tamberma et à Kanté, la ville la plus proche. Actuellement, une cinquantaine de chambres sont fonctionnelles et la fréquentation du site se situe aux environs de deux milles visites par an.

Il existe aujourd'hui un groupe de jeunes à Kanté qui exerce de façon informelle le métier de guide. Ceux-ci cherchent à se structurer et à s'officialiser et sont demandeurs d'informations qui leur permettraient d'améliorer la qualité de leur service. Mais ceux-ci sont des Lamba et ils parlent mal la langue tammari. Leur positionnement géographique leur donne un avantage très important vis à vis des Batammariba qui voudraient faire aussi office de guide.

A Nadoba, l'Association de Jeunes Volontaires pour le Développement Communautaire (AJVDC) a formé trois guides qui organisent la visite des Takienta, la découverte du folklore et de l'artisanat tammari. Ceux-ci sont originaires de Bassamba, de Wartema et de Warengo. L'AJVDC est conscient de la faiblesse du dispositif actuel. Elle voudrait développer d'autres activités et se baser sur la création de centre locaux d'accueil touristique (CLAT) dans plusieurs villages ou des personnes seraient formées à la visite de quelques Takienta et du territoire, mais aussi à l'accueil (restauration, hôtellerie villageoise).

Le nombre de visiteurs a sensiblement baissé ces dernières années suivant la tendance de la fréquentation du pays. Les sondages révèlent une moyenne de 150 touristes par mois. La pratique du tourisme quoique modeste révèle déjà la possibilité de développement de problèmes. Il s'agit de :

- la concentration des visites sur un nombre limité d'hôtes (2 ou 3 familles seulement accueillent régulièrement les touristes) ;
- les attitudes provocantes de certains touristes trop curieux ;
- des frictions entre les guides et les hôtes tammari pour des raisons diverses : manque de respect et rétention des pourboires de visites payés par les touristes ;
- des frictions entre guides Lamba et Batammariba

6. Protection juridique

Le Koutammakou bénéficie de deux modes de protection : la protection juridique moderne et la protection traditionnelle.

6.1. La protection juridique moderne

Le Koutammakou du Togo est régi par la loi générale N° 90-24 du 23 Novembre 1990 qui porte protection du patrimoine culturel au Togo.

Il bénéficie par ailleurs du Décret N° 2001-175/PR du 11 Octobre 2001 qui, en son article 13, confie à la Direction des Musées, Sites et Monuments Historiques, l'application de la politique nationale en matière de musée, de l'inventaire, de l'aménagement, de la protection, de la réglementation et de l'exploitation des sites et monuments historiques.

6.2. La protection juridique traditionnelle

Outre son appartenance à la Nation togolaise, le site classé est un bien collectif et communautaire qui jouit d'une protection appréciable eu égard à la force de la tradition encore présente qui balise la vie du peuple tammari soucieux de préserver ses fondements. Cette protection est rendue manifeste par :

- Le respect des esprits des ancêtres et des entités supérieures telles que Kuyé, Butan, Oyinkakwata.
- l'observance des interdits et des tabous qui contribuent à la sauvegarde de l'ensemble du site (maison, temple, paysage, éthique, santé, gastronomie etc..).
- l'obéissance absolue aux Vrais Hommes (Héros) aux Premières (tête de file de l'initiation des femmes), aux chefs religieux et de clans et aux Baboyama(devins) qui constituent une catégorie de personnalités honorées, estimées et craintes et dont l'intervention calme les tensions, tempère les conflits etc.
- la codification de la société tammari où chaque membre d'un clan, d'un lignage a conscience de son identité et de son rôle dans la protection et la survie de tout le Koutammakou.
- la perpétuation de la structure matérielle et immatérielle de la Takienta obéissant toujours aux principes directeurs posés par Kuyé, le dieu créateur.
- le poids et l'audience des initiations du Dikuntri, du Difuani qui sont toujours très vivaces et permettent d'assurer une continuité dans les règles de traditionnelles de conduite qui accompagnent l'initié de l'adolescence à la mort

7. Gestion

A l'image de la protection juridique, le Koutammakou bénéficie de deux niveaux de gestion, l'un traditionnel, et l'autre moderne.

7.1. La gestion moderne

Elle est assurée par la préfecture et ses services techniques, en liaison avec les Chefs Cantons et chefs de villages.

Si effectivement, les services techniques de la Préfecture (ou services déconcentrés de l'Etat) ont conscience d'intervenir dans un milieu où il faut fortement prendre en compte les règles traditionnelles, ceux-ci les connaissent relativement mal et ne les intègrent que très rarement dans leur programmes et dans la façon de les mettre en oeuvre.

7.2. La gestion traditionnelle

Le Koutammakou est géré au niveau des villages et au niveau des clans. Le territoire est un bien emprunté aux esprits du lieu et est géré en fonction des règles que ceux-ci auront imposées et des règles traditionnelles de gestion de la société tammari. Cette gestion particulièrement intéressante allie pouvoir, responsabilités, et contre pouvoirs qui permettent à chacun de trouver sa place et de pouvoir utiliser les ressources naturelles en respectant les autres hommes, les autres clans et le milieu naturel, une sorte de développement durable traditionnel.

La gestion traditionnelle s'exprime par :

- la codification de la société tammari où chaque membre d'un clan, d'un lignage a conscience de son identité et de son rôle dans la protection et la survie de tout le Koutammakou.
- le respect de la loi foncière traditionnelle d'après laquelle la terre constitue un bien indivise appartenant tout d'abord aux esprits du lieu, puis à la communauté dans son ensemble.
- la réglementation et la gestion traditionnelle du territoire par les *katenkaya*, les prêtres de la terre, de la répartition des espaces cultivables, appartenant à la communauté et non à des individus

Rappelons ici que si chaque chef de famille a une grande indépendance, il n'en reste pas moins qu'il existe un fort esprit communautaire dans chaque village, animé par les *katenkaya*, les prêtres de la terre, descendants des fondateurs du village, ou plutôt de l'implantation des clans composant le village. Outre leur rôle religieux, ils ont la responsabilité de la répartition des terres. Une particularité est que le gestionnaire d'un terroir est toujours d'un autre clan que celui qui l'utilise et que cette situation est réciproque. Par contre, les arbres présents sur un terroir « appartiennent » au *katenkaya* qui en assure la gestion pour l'autre clan, et celui-ci assure la répartition équitable des produits récoltés (Néré, Karité, Baobab) à l'intérieur de son propre clan. Cette particularité permet d'éviter de nombreux conflits et tout excès d'utilisation des ressources du terroir.

8. Evolutions récentes du milieu et état actuel du site

La société tammari n'est pas statique ni misonéiste. Elle évolue à travers le temps. Cette évolution s'opère à l'intérieur même de la communauté et grâce aux apports extérieurs. Si les agressions répétées et chronologiques des guerres ethniques, de l'esclavage et de la colonisation ont suscité le raffinement de cet habitat défensif, il est aussi à noter que la colonisation, les indépendances et tous leurs avatars ont influencé le peuple tammari et provoqué des mutations dans l'espace « Koutammakou ». Toutefois la conception originelle de l'habitat et l'aménagement du territoire continuent de respecter les croyances et les règles, ce qui permet de perpétuer une certaine qualité de vie, en symbiose avec la nature.

8.1. Influences culturelles

L'école, la centralisation du pouvoir administratif, les religions et la monétarisation ont bouleversé peu à peu les structures et les mœurs tammari. Les jeunes rejetés par le système scolaire et devenus des candidats à l'exode ne participent plus toujours pleinement à l'épanouissement de leur communauté sur les plans social, spirituel et culturel. Les intellectuels généralement éloignés du terroir, acculturés et même déculturés simplifient le contenu de cette culture et juxtaposent par exemple l'habitat vernaculaire et l'habitat moderne hérité du modernisme.

La dot sur laquelle reposait le mariage traditionnel a été découragée par les missionnaires et supprimée par l'administration. Le mariage autrefois inter clanique devient de plus en plus interethnique. Une ouverture sur le monde extérieur se perçoit.

Sur le plan scolaire des établissements primaires et secondaires implantés par l'Etat et les missionnaires catholiques continuent d'instruire la jeunesse.

Mais aujourd'hui l'Etat providence a pratiquement vécu. L'école n'est plus gratuite et des établissements privés y ont fait leur apparition. La scolarité devenue payante appelle le besoin très urgent d'argent.

Sur le plan religieux, les religions révélées, dans leur vocation liminaire d'évangéliser le peuple tammari n'ont que très peu réussi. Malheureusement, après la libéralisation en matière religieuse intervenue en 1991, les sectes se sont multipliées dans tout le pays et leur prosélytisme outrancier tend à dénigrer et dévaloriser les religions autochtones. Violentes, iconoclastes et intolérantes, elles ont entrepris de détourner les jeunes du chemin de leurs pères. Le conflit existe entre les pasteurs, les traditionnistes et les jeunes.

8.2. De nouveaux besoins

Le développement des voies de communication et le commerce qui l'a accompagné a facilité l'apparition sur les marchés (et dans les boutiques) de produits manufacturés qui sont venus faire concurrence aux produits traditionnels. Il y a aussi tous les nouveaux produits pour l'habillement, les transports (vélo, mobylettes), l'habitat (notamment le bois scié et la tôle). La fréquentation de l'école impose l'achat de fournitures scolaires et d'un habillement correct,...

Tout ceci fait que les Batammariba ont de plus en plus besoin d'argent pour satisfaire leurs nouveaux besoins. Or, les activités génératrices de revenus sont peu nombreuses et bien souvent peu lucratives. Ceci entraîne un important exode rural.

L'exode n'est pas toujours couronné de succès, mais ceux qui en reviennent enrichis sont toujours tentés de vouloir montrer qu'ils ont réussi, ce qui ne manque pas de contribuer au

développement d'un sentiment d'infériorité culturelle et de générer frustrations et désir de consommation.

8.3. La santé

Dans ce domaine aussi, la pratique traditionnelle est très fortement concurrencée par l'arrivée des médecins, infirmiers et sages-femmes. Il est vrai que dans ce domaine, de réelles carences existent dans la tradition. Toutefois, il est regrettable que certaines pratiques traditionnelles, particulièrement efficaces soient abandonnées. Là encore, le tout « moderne » n'est pas une solution viable.

Un des aspects délicat est le mélange très fort entre croyance et médecine traditionnelle, et l'association de la médecine avec les rituels initiatiques ou de culte qui sont souvent liés à des interdits ou des obligations qui dans la vie contemporaines sont mal vécus et écartent les jeunes des pratiques traditionnelles. Certaines pratiques (p.e. scarifications) réalisées en groupes sont aussi considérées comme dangereuses.

Un autre aspect est celui de la biodiversité, nécessaire à la pharmacopée traditionnelle. Pour le moment il ne semble pas y avoir de difficultés particulières pour les tradithérapeutes mais la perte d'espaces laissés « vierges » pourrait rendre leur récolte de produits naturels plus difficile.

8.4. Le tourisme

Le nombre de visiteurs a sensiblement baissé ces dernières années, mais la pratique du tourisme, bien que modeste révèle déjà la possibilité de développement de problèmes. Il s'agit de :

- la concentration des visites sur un nombre limité d'hôtes (2 ou 3 familles seulement accueillent régulièrement les touristes) ;
- les attitudes provocantes de certains touristes trop curieux ;
- des frictions entre les guides et les hôtes tammaris pour des raisons diverses : manque de respect et rétention des pourboires de visites payés par les touristes ;
- des frictions entre guides Lamba et Batammariba

8.5. Evolution du territoire

Sur le plan agricole, la production des vivriers a pris du recul au profit de la principale culture de rente, le coton, supposé armer pécuniairement le paysan pour la satisfaction de ses multiples besoins, y compris celui de son autosuffisance alimentaire.

Malheureusement cette solution est devenue illusoire car elle n'a jamais vraiment permis aux Batammariba de pouvoir subvenir à tous leurs nouveaux besoins. C'est en partie pour cette raison qu'il y a eu une tendance à augmenter les surfaces cultivables, diminuer les espaces laissés naturels, mais aussi à pêcher et chasser plus que ce qui n'était autorisé, entraînant une tendance vers un déséquilibre écologique, et des pertes en ce qui concerne la richesse de la faune et de la flore.

La garde des troupeaux devient aussi une tâche spécialisée – laissée à des immigrés Peulhs – mais cela a pour effet d'appauvrir les sols qui traditionnellement s'enrichissaient des excréments des animaux qui paissaient auprès de la concession.

8.6. Evolution de l'habitat

En ce qui concerne l'habitat, avec la disparition progressive des forêts, il devient bien difficile de se procurer du bois de construction de bonne qualité. Dans certains cas, c'est la paille qui manque car les zones non cultivées de la savane où elle pousse se raréfient. La charge d'entretien d'une maison commence à être perçue comme lourde, ce qui amène à choisir des solutions dites plus durables.

Enfin, il est parfois difficile de résister à une certaine pression sociale, « notamment en ville ». Ainsi, les Batammariba, comme beaucoup d'autres, voulant marquer leur modernité sont amenés à adopter des formes typologiques plus « occidentales », ou « modernes ». Ceci se traduit par l'adoption de formes rectangulaires et l'utilisation de la tôle ondulée. La concession de type « Soukala » se développe.

8.7. Etat actuel du Koutammakou du Togo

Malgré ces agressions, ce choc culturel et les apports tous azimuts qui tendent à ébranler la société tammari, il existe dans tous les villages des noyaux très forts et très durs qui constituent ce creuset où des éléments essentiels de la culture tammari se meuvent et se perpétuent à travers le temps et l'espace.

En dépit donc de la menace de la mondialisation, des expressions culturelles et identitaires résistent. Les initiations du Dikuntri et du Difurangi qui marquent le passage de l'adolescence à la vie adulte des deux sexes survivent avec autant d'intérêt pour les populations locales que pour la diaspora. Ces pratiques bénéficient d'ailleurs d'un appui de taille du système scolaire qui tolère la participation des élèves au cours de l'année. Ce partenariat instauré entre enseignants et les populations pérennise cette tradition à valeur éducative, culturelle et physique.

D'une manière générale les mœurs des Batammariba sont encore presque intactes. C'est pourquoi ils exultent devant cette proposition de nomination au Patrimoine Mondial qui non seulement valorise leur culture de par le monde, mais intervient surtout à une période charnière où leur société compte tenu des enjeux mondiaux, commence à voir quelques unes de ses valeurs mise en danger.

Ainsi, et malgré le développement de petits centres urbains (en fait presque uniquement à Nadoba), c'est toujours le même paysage que l'on peut observer aujourd'hui, avec des villages aux maisons situées au milieu de leur espace cultivable, espacées et indépendantes. L'espace naturel reste lui aussi très présent, même si il est certainement souhaitable que certaines de ses composantes puissent être reconstituées. Il est à noter que cela concerne plus des zones naturelles « neutres ». En effet, tous les lieux sacrés restent conservés.

L'habitat traditionnel reste un modèle d'actualité. Partout dans la région, on constate que le cycle de vie des bâtiments se poursuit : construction, abandon, destruction et reconstructions sur les ruines. Si une observation fine montre qu'il existe des changements en ce qui concerne les matériaux utilisés, le dimensionnement de l'espace habitable et les formes constructives, le modèle traditionnel persiste. En effet, la maison est plus qu'un habitat. C'est un temple dédié au culte. De fait, même si l'on construit une maison moderne, seul un habitat de forme traditionnelle pourra intégrer cette dimension symbolique et religieuse. De même, l'espace du rez-de-chaussée réservé aux animaux et la présence des greniers restent des éléments indispensables.

Ainsi, de nombreuses maisons « modernes » sont complétées par un habitat traditionnel, qui, s'il est parfois de dimensions réduites n'en garde pas moins toutes les caractéristiques traditionnelles.

9. Synthèse

9.1. Signification culturelle du site

Le Koutammarkou est un paysage culturel vivant particulièrement représentatif des traits culturels des groupes ethniques de la région du Sahel qui, avides d'indépendance et de liberté n'ont jamais été assimilés ou asservis par les royaumes qui se sont développés dans la région jusqu'au 19^{ème} siècle. Ces groupes qui, entre autres, comprennent les Lobi, les Gourounsi et les Rukuba, occupent divers territoires, souvent dans des zones de montagnes, qui s'étendent de la Côte d'Ivoire jusqu'au Cameroun.

Inspirés par leur environnement, les esprits et les souffles qui l'habitent, les Batammariba ont développé une culture mêlant judicieusement aspects techniques, sociaux et religieux. Leur territoire est à cette image, un témoin des fabuleuses connaissances de ce peuple et de sa recherche constante de l'harmonie entre les hommes, mais aussi de l'harmonie entre l'homme et la nature qui l'entoure. Le Koutammarkou possède toujours ses caractéristiques en matière d'aménagement du territoire, marquées par les concessions éparses, les zones agricoles qui les entourent, les collines aménagées en terrasses, les bosquets et autres lieux sacrés, les cheminements rituels, et des zones vierges.

Le Koutammarkou possède toutefois une caractéristique toute particulière. En effet, la takienta, l'habitat familial de base, dans lequel tout est à la fois technique, utilitaire et symbolique est unique en son genre. Si nombre d'habitats dans la région possèdent des dimensions symboliques assez fortes, aucun d'eux ne possède une interrelation aussi complète entre symbolisme, fonction et technique.

La volonté persistante des Batammariba de conserver leur indépendance et leur liberté, mais aussi un certain isolement géographique du Koutammarkou situé au Togo, ont fait que cette zone a particulièrement bien conservé sa forte identité et mérite donc d'être protégé et conservé, tout en permettant à ses habitants de poursuivre un processus d'amélioration de leurs conditions de vie.

9.2. Valeurs du site

Culturelle

Le Koutammarkou a un aménagement qui obéit à des règles très spécifiques visant à permettre à chacun de vivre en toute indépendance et en toute liberté. Il exprime clairement le rapport intime que les Batammariba entretiennent avec la terre et les éléments naturels, le rôle et la hiérarchie de chaque membre de la communauté, y compris les esprits de leurs ancêtres qu'ils vénèrent. La culture Batammariba s'exprime aussi dans de nombreux arts et traditions populaires qui restent mal connus à l'extérieur du pays.

Sociale

L'aménagement du territoire et les règles qui sont liées à son utilisation sont favorables à une équité entre les hommes et à l'équilibre social, même si d'une certaine façon, les femmes ont jusqu'à présent des droits inférieurs à ceux des hommes.

Usage

Le Koutammarkou est le lieu de vie de près de 30 000 Batammariba. Ils y puisent les ressources nécessaires à leur épanouissement et c'est aussi pour eux une source de revenus.

Historique

La présence des Batammariba dans le Nord de l'Atacora témoigne de leur migration historique pour se protéger des velléités de domination des royaumes Mossi, Gourmantché, Mamproussi et Dagomba. Des recherches archéologiques pourraient permettre de préciser certaines périodes de l'histoire locale

Religieuse

Pour les Batammariba, tout est force, souffle de vie ou de mort. Avant de s'installer sur un territoire, les Batammariba passent un « pacte » avec les forces du lieu qui s'incarnent dans diverses composantes du paysage, ce qui guide l'aménagement du territoire. L'habitat traditionnel, la Takienta, outre son rôle de lieu de vie est conçu comme un temple dédié aux divinités et aux ancêtres.

Technique

La construction de la Takienta est une performance technique, tant les matériaux sont utilisés de façon parcimonieuse et donc judicieuse. Cette utilisation minimaliste et efficace des ressources se retrouve dans d'autres aspects de la culture technique des Batammariba, l'agriculture, l'élevage, l'artisanat.

Esthétique

Avec ses tourelles réunies par un haut mur d'enceinte, la Takienta possède une esthétique particulièrement forte qui ne manque pas de frapper tout visiteur.

Ecologique

Tout chez les Batammariba est lié aux forces de la nature. Si les ressources naturelles peuvent être exploitées, les règles qui doivent être respectées sont toujours liées à une recherche d'équilibre entre l'homme et la nature. Les bosquets sacrés et d'une certaine façon les forêts sont des réservoirs naturels pour la faune et la flore.

Ludique et touristique

Le Koutammakou présente des caractéristiques naturelles et culturelles qui le rende particulièrement attractif et en font un lieu paisible où il est bon de se promener. Il présente aussi des caractéristiques particulièrement intéressantes et instructives. Tous ces éléments lui confèrent un potentiel touristique important.

Economique

D'ores et déjà, le Koutammakou permet la survie des Batammariba et leur permet de générer des revenus grâce principalement aux cultures de rente, à l'élevage, l'artisanat, la pêche et dans une moindre mesure la chasse. Le tourisme présente un potentiel de revenus monétaire très important que les Batammariba voudraient mieux exploiter.

9.3. Forces, faiblesses, menaces et opportunités

Domaines	Forces	Faiblesses	Menaces	Opportunités
Site	Le site est connu et reconnu internationalement	La reconnaissance inter-nationale est méconnue		Nomination au PM
Documentation du site	Documentation existante	Documentation partielle Disponibilité trop partielle	Méconnaissance = risque de destruction	Recherches
Construction, conservation et entretien de l'habitat et des sites	Site toujours authentique Savoir faire existants	Coût de construction Non disponibilité de bois Entretien considéré lourd	Pluies battantes, termites, incendie Nv. modèles de construction	
Environnement	Bonne connaissance par la population	Prélèvements journaliers	Raréfaction des espèces pour la construction Pression humaine	Programmes de reboisement
Chasse et pêche	Forêts et rivières existantes Zones tabou (conservation)		Pêche par empoisonnement	Nouvelles techniques Reboisement
Agriculture et élevage	Variétés des espèces traditionnelles	Agriculture de rente seulement avec le coton	Appauvrissement des terres Erosion des sols en pente, Vols de bétail	Développement de nouvelles cultures de rente
Pharmacopée traditionnelle	Reste utilisée	Dénigrement par praticiens modernes	Disparition des espèces	Reconnaissance officielle des tradithérapeutes
Conditions d'accès		Enclavement de Koutougou, relief	Pluies	Nouveau programme routier
Mécanisme de gestion	Gestion traditionnelle		Influences extérieures	Poursuite du travail collectif (comité)
Protection institutionnelle		Loi peu adaptée		Loi, nomination d'un responsable du site
Protection traditionnelle	Transmission de la tradition (initiation)	Enseignement scolaire	Dénigrement par nouvelles religions	
Religions	Force de la religion traditionnelle		Dénigrement par prosélytismes	
Education (enseignement)		Initiation en période scolaire	Mise en exergue de valeurs non adaptées	Recommandations existantes mises en application
Organisation et du tourisme	Intérêt du site Revenus financiers	Pas d'organisation réelle Initiatives isolées	Tourisme non respectueux Jalousies,	Développement de nouveaux produits
Promotion et valorisation	Sites web	Peu de produits à vendre		Musée, posters, cartes postales, publications ...
Artisanat	Variété de savoir-faire	Peu de produits	Abandon	Nouveaux produits Tourisme
Arts et traditions	Existence de musique, danse, sports (tir à l'arc,...)		Abandon par les jeunes	

10. Une vision pour le Koutammakou

Le Koutammakou du Togo est un témoin authentique des valeurs intrinsèques et fondamentales de la culture tammari, et au delà, un témoin unique des cultures des peuples de la zone sud du Sahel qui ont toujours voulu conserver leur indépendance vis à vis des grands royaumes de la région et vivre en harmonie, entre eux, et avec leur environnement naturel.

Les Batammariba ont conservé leurs croyances, coutumes, règles sociales, artisanat, danses, sports et leurs pratiques initiatiques traditionnelles, en continuité de l'idée de développement durable qui a toujours été une de leur préoccupation majeure. Les Batammariba sont toutefois ouverts au modernisme ce qui leur permet de ne pas se sentir à l'écart du monde. Cela leur permet aussi de compenser certaines faiblesses de leurs connaissances et savoir-faire techniques traditionnels, et donc d'améliorer leurs conditions de vie.

L'ensemble des lieux sacrés a été repéré et ceux-ci sont maintenant bien protégés. La religion traditionnelle est respectée de tous et les dénégations ont disparu. Des associations favorisant la transmission aux jeunes générations du folklore et plus largement des arts et traditions populaires ont été créées. Ces associations ont enregistré ces éléments intangibles du patrimoine culturel tammari et en sont les gardiens, mais ceci ne les empêche pas de favoriser l'émergence de nouvelles créations, en continuité de la tradition. Un centre culturel tammari a été construit à Nadoba pour regrouper certaines de ces associations avec une vocation plus particulière de permettre aux jeunes collégiens de conserver un lien très fort avec leur culture. La promotion des artistes est assurée et ceux-ci sont amenés à se déplacer pour montrer leur savoir-faire.

La consignation par écrit des connaissances sur le Koutammakou et l'acquisition d'une documentation sérieuse ont permis la préparation d'ouvrages à destination des instituteurs et enseignants, ce qui leur permet de mieux intégrer la culture tammari dans leur enseignement et d'instaurer une meilleure complémentarité avec l'enseignement traditionnel. La Semaine Culturelle a été reprise et est maintenant organisée chaque année dans toutes les écoles. Le calendrier scolaire permet à tous de participer aux cérémonies traditionnelles d'initiation.

Les ressources naturelles utilisées pour la construction des takienta et de façon plus générale pour les besoins traditionnels sont disponibles grâce à la bonne gestion des ressources naturelles avec l'ouverture et le contrôle de carrières de terre et de pierres, et la mise en œuvre régulière de programme de plantation d'arbres et de plantes indigènes, et plus particulièrement celles utilisables pour la construction et pour les travaux d'artisanat.

Les abords de la Kéran ont aussi été replantés d'arbres sur une largeur de 25 mètres sur chacun de ses rives, ce qui a permis de reconstituer un environnement favorable à la reproduction des poissons. La rivière est surveillée et les pratiques de pêche par empoisonnement ont été abandonnées car les pêcheurs disposent de matériel de pêche adapté.

La protection et la régénération des forêts et bosquets sacrés avec des espèces indigènes a permis de conserver les plantes médicinales ce qui permet aux populations et aux tradi-thérapeutes de soigner toutes les maladies locales. Les tradi-thérapeutes, les infirmiers les sages femmes et les médecins de la région se retrouvent régulièrement pour évaluer les résultats de leurs pratiques ce qui leur permet de trouver une vraie complémentarité de compétences.

L'agriculture et l'élevage sont bien diversifiés. Régulièrement les zones cultivables sont améliorées par la mise en œuvre de terrasses améliorées et avec la remise en place du système de panachage champs et arbres fruitiers. Des puits et forages permettent l'arrosage de jardins. Ces améliorations permettent une production de rente qui est vendue sur les marchés locaux et est aussi exportée sur Kanté et les autres villes environnantes. La circulation des produits est possible car les routes reliant les villages ont été réfectionnées et sont régulièrement entretenues grâce à une taxe prélevée sur les véhicules à moteur lors de leur entrée et sortie du pays, à laquelle s'ajoutent les droits de visite payés par les touristes.

Une étude de la culture constructive des Batammariba a été entreprise. Un effort particulier a été fait pour identifier ses faiblesses, et des propositions ont été faites pour diminuer ses besoins en entretien régulier. L'adaptation du modèle traditionnel aux nouveaux besoins contemporains a aussi été étudié en liaison avec les maçons traditionnels et de premiers prototypes ont été construits.

De nouveaux équipements collectifs ont été construits. Ceux-ci sont bien dispersés dans le territoire et s'intègre bien dans le paysage soit de par leur taille réduite, soit parce qu'ils ont été entourés d'un rideau d'arbre.

Le Koutammakou est devenu un site touristique majeur de l'Afrique, au même titre que le sont déjà l'île de Gorée au Sénégal, ou la Falaise de Bandiagara au Mali. Le tourisme n'est pas concentré, mais au contraire réparti dans les villages, même si l'hôtellerie s'est un peu plus développée à Nadoba et à Kanté. Des circuits pédestres et cyclistes ont été définis et il est aussi possible d'effectuer la descente de la Kéran en pirogue. Des concessions situées le long de ces circuits ont été aménagées spécialement pour loger les touristes (chambres d'hôtes) et la population locale a été formée pour les recevoir dans de bonnes conditions. Des guides encadrent les touristes et s'assurent que ceux-ci adoptent un comportement correct et respectueux des populations locales. Des vélos et mobylettes peuvent être loués à Kanté et Nadoba. Un festival de la culture tammari est organisé annuellement. Il propose une série de spectacles (chants, danses), des concours sportifs (tir à l'arc, lutte) et un marché permanent d'artisanat pendant la semaine que dure le festival.

Le Koutammakou possède un musée, un centre culturel et des centres artisanaux répartis dans les trois cantons. Un musée préfectoral a été construit à Kanté. Il illustre les cultures de tous les groupes ethniques présents dans la préfecture.

La Mission de protection et de promotion du Koutammakou travaille d'après les orientations définies par le Comité consultatif qui se réunit une fois par an. Elle poursuit ses recherches et investigations tout en jouant son rôle d'animation et d'appui au développement des associations culturelles et sportives locales. Elle joue un rôle de conseil auprès du préfet et des services déconcentrés de l'Etat et collabore avec les organisations locales, nationales et internationales de façon à garantir une synergie entre les apports de tous ces partenaires au profit de la protection et de la promotion du Koutammakou et de la culture tammari tout en facilitant l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Elle produit des rapports d'activités et des rapports financiers clairs, ce qui permet à tous de bien comprendre son rôle et d'apprécier son apport, ainsi que l'utilisation rationnelle des fonds collectés sur le site.

11. Plan de conservation et de gestion 2002-2012

11. 1. Objectifs généraux :

Objectif Général 1

Mise en place d'une protection juridique et d'un mécanisme de gestion efficace pour la conservation et la promotion du Koutammakou.

Objectif Général 2

Valoriser la culture tammari et promouvoir un tourisme respectueux des valeurs intrinsèques du site

Objectif Général 3

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Batammariba

11.2. Objectifs spécifiques et activités

Objectif Général 1 :

Mise en place d'une protection juridique et d'un mécanisme de gestion efficace pour la conservation et la promotion du Koutammakou.

Objectifs spécifiques :

1.1. Etablir un arrêté pour inscrire le site à la Liste Nationale des Biens Culturels

1.2. Etablir un arrêté décrivant les limites géographiques et les composantes du site

1.3. Etablir un arrêté créant le Service de Conservation et de Promotion du Koutammakou (SCPK)

Pour atteindre ces objectifs spécifiques, les activités suivantes doivent être réalisées :

- 1.3.1. rédiger des propositions de textes
- 1.3.2. suivre la procédure officielle
- 1.3.3. adopter les arrêtés

1.4. Mettre en place le Service de Conservation et de Promotion du Koutammakou

Ce service sera chargé de coordonner toutes les actions localement et nécessite les tâches ponctuelles suivantes :

- 1.4.1. désigner les agents du service
- 1.4.2. obtenir formellement le droit d'utilisation du Centre polyvalent
- 1.4.3. faire une demande de budget d'équipement
- 1.4.4. faire une demande de budget de fonctionnement
- 1.4.5. affecter le personnel
- 1.4.6. élaborer un projet de poste de péage pour les touristes
- 1.4.7. construire le poste de péage
- 1.4.8. fixer les tarifs de visite du site
- 1.4.9. élaborer un projet pour la boutique
- 1.4.10. mise en place du projet de boutique
- 1.4.11. suivi régulier

1.5. Etablir les partenariats au niveau local

Pour un travail bien fait, un large partenariat local regroupant toutes les couches sociales de la communauté locale, s'avère indispensable. Ainsi il faudra :

- 1.5.1. prendre contact avec les partenaires locaux
- 1.5.2. faire des propositions de partenariat
- 1.5.3. passer des accords de partenariat
- 1.5.4. mettre en œuvre les activités proposées

1.6. Mettre en place le système de réunions de parties prenantes

Les réunions avec les parties prenantes permettront d'harmoniser les points de vue et d'orienter les actions à mener sur le site. Pour y parvenir, les activités suivantes sont nécessaires :

- 1.6.1. mettre à jour la liste de parties prenantes
- 1.6.2. fixer les dates et procédures de réunion
- 1.6.3. préparer et réaliser la première réunion
- 1.6.4. faire un compte rendu
- 1.6.5. élaborer un calendrier et des procédures pour les réunions suivantes

1.7. Mettre en place de façon formelle un Comité d'Orientation

Ce comité regroupera les représentants de toutes les parties prenantes et de toutes les tendances. Il aura pour tâche de définir les actions à mener sur le site. Pour son bon fonctionnement, les points suivants sont à atteindre :

- 1.7.1. étudier les conditions juridiques de l'établissement d'un tel comité
- 1.7.2. évaluer la faisabilité
- 1.7.3. définir la forme juridique et la composition du comité
- 1.7.4. formaliser le comité
- 1.7.5. organiser les réunions du comité

1.8. Réaliser un suivi et des évaluations régulières

Pour s'assurer de la mise en œuvre du plan de conservation et de gestion, il est prévu de:

- 1.8.1. procéder à un suivi permanent (SCP)
- 1.8.2. réaliser un suivi régulier (tous les 6 mois) par la Direction des Musées Sites et Monuments
- 1.8.3. faire réaliser des évaluations des progrès réalisés avec des partenaires nationaux et si possible internationaux :
 - . après les trois premières années d'activité, soit fin 2005
 - . après une nouvelle période de 3 ans, soit vers fin 2008
 - . et enfin en 2011, de façon à préparer le travail de programmation d'un nouveau plan qui couvrira la période 2012.2022.

Objectif Général 2 :

Valoriser la culture tammari et promouvoir un tourisme respectueux des valeurs intrinsèques du site

Objectifs spécifiques :

2.1. Réaliser progressivement un inventaire complet des composantes tangibles et intangibles du site

Pour une étude détaillée de tous les éléments du site, il faut nécessairement :

- 2.1.1. élaborer un programme de travail et des priorités thématiques
- 2.1.2. Mettre le programme de travail à exécution par étapes en respectant les priorités thématiques

2.2. Mettre en place une animation culturelle tammari

Pour promouvoir et valoriser le site d'une part et pour permettre aux jeunes Batammariba de vivre toujours leur culture d'autre part, plusieurs activités sont à entreprendre :

- 2.2.1. organiser un Championnat annuel de tir à l'arc
- 2.2.2. assister les associations culturelles pour leur développement
- 2.2.3. organiser un Festival de la Culture Tammari
- 2.2.4. évaluer les possibilités d'organisation annuelle ou bi-annuelle d'un tel Festival
- 2.2.5. faire une étude de faisabilité pour un Centre Culturel Tammari
- 2.2.6. construire le Centre Culturel Tammari
- 2.2.7. mettre en place le Fonctionnement du Centre Culturel Tammari

2.3. Assister les enseignants pour qu'ils puissent mieux intégrer les aspects culturels tammari dans leur enseignement

Il faut renforcer le programme d'enseignement en insistant sur les aspects culturels du milieu à travers les actions suivantes :

- 2.3.1. préparer un premier document à partir des éléments recueillis lors de la préparation du plan de gestion
- 2.3.2. dupliquer et diffuser ce premier document dans les écoles
- 2.3.3. préparer des documents thématiques à partir des résultats de l'inventaire
- 2.3.4. dupliquer et diffuser les nouveaux documents au fur et à mesure de leur production

2.4 Mettre en place des outils de régulation des activités touristiques

Le site présente un potentiel touristique important qui doit être valorisé. Pour y parvenir, il faut :

- 2.4.1. élaborer un guide du comportement du touriste
- 2.4.2. élaborer un guide du comportement du Guide touristique
- 2.4.3. élaborer un guide du comportement des hôtes locaux et établissement de tarifs de base
- 2.4.4. organiser une formation pour les guides
- 2.4.5. étudier la mise en place d'une association de guides
- 2.4.6. faciliter la formation d'une association de guides
- 2.4.7. mettre en place un système de suivi des activités touristiques

2.5 Identifier et mettre en place de nouvelles activités touristiques

Ces potentialités seront renforcées par de nouvelles activités telles que :

- 2.5.1. explorer les nouvelles possibilités
- 2.5.2. étudier et proposer des circuits de visite
- 2.5.3. établir un programme de travail avec les partenaires
- 2.5.4. mettre progressivement en place de nouvelles activités
- 2.5.5. éditer un guide de visite du Koutammakou

2.6 Assister les communautés dans la mise en place de structures villageoises d'accueil touristique

Le tourisme intégré peut être encouragé dans le milieu à travers les activités ci-dessous :

- 2.6.1. procéder à une analyse approfondie des pratiques existantes
- 2.6.2. faire une étude de faisabilité
- 2.6.3. déterminer des modèles d'hébergement villageois
- 2.6.4. faciliter la création de structure d'accueil touristique au niveau des villages

2.7 Assurer la promotion du site par le biais de différents médias

Quelles actions faut-il mener pour faciliter la couverture médiatique du site, aussi bien sur le plan national qu'international ? Ce sont :

- 2.7.1. fournir à la Direction du Tourisme la documentation rassemblée
- 2.7.2. profiter d'opportunités diverses pour promouvoir le site dans les journaux et à la télévision nationale
- 2.7.3. faciliter la production de reportages et d'ouvrages sur le Koutammakou
- 2.7.4. créer un site Web
- 2.7.5. faire une étude de faisabilité pour la création d'un musée,
- 2.7.6. élaborer un dossier pour la création du musée
- 2.7.7. construire le musée et y établir une exposition permanente

2.8 Produire divers objets promotionnels dérivés et les vendre au profit des actions prioritaires

Diverses activités promotionnelles peuvent être réalisées sur le site à travers l'artisanat local amélioré . ces activités sont :

- 2.8.1. produire des cartes postales
- 2.8.2. produire des livrets
- 2.8.3. produire une carte illustrée du Koutammakou
- 2.8.4. mettre sur le marché les productions artisanales traditionnelles
- 2.8.5. réaliser une recherche avec les artisans locaux pour la production de nouveaux produits
- 2.8.6. faciliter la production artisanale locale

Objectif Général 3

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Batammariba

Objectifs spécifiques :

3.1. Mettre en place un mécanisme de renouvellement des arbres utilisables pour la construction des Takienta

Le problème de bois qui se pose pour la construction des habitations traditionnelles(takienta), peut être résolu à travers des activités telles que :

- 3.1.1. étudier les modes traditionnels de gestion des arbres dans les diverses zones du territoire
- 3.1.2. élaborer une politique de reboisement permettant à terme une appropriation individuelle des bois de construction
- 3.1.3. procéder au reboisement progressif des zones forestières

3.2. Engager des recherches pour l'amélioration de l'habitat

L'habitat batammariba peut être amélioré par les actions suivantes :

- 3.2.1. identifier les bâtisseurs et réaliser une étude sur leur mode d'organisation
- 3.2.2. réaliser une étude sur le mode de production et d'entretien de l'habitat et sur leur évolution
- 3.2.3. réaliser une étude sur les nouveaux besoins et desideratas en matière de logement
- 3.2.4. élaborer des propositions diversifiées d'amélioration de l'habitat
- 3.2.5. construire des prototypes
- 3.2.6. évaluer la qualité des diverses réponses proposées
- 3.2.7. établir des partenariats pour la construction d'habitations
- 3.2.8. faire une étude de faisabilité pour déterminer les possibilités de diffusion des innovations ayant prouvé leur pertinence

3.3. Veiller au respect des pratiques religieuses traditionnelles

Le dénigrement de la religion traditionnelle peut être enrayer à l'aide des actions suivantes :

- 3.3.1. mettre en place un système d'écoute permettant de détecter les dénigrements des pratiques religieuses traditionnelles
- 3.3.2. étudier les modalités d'une médiation avec les causeurs de troubles potentiels
- 3.3.3. mettre en place un système de médiation

3.4. Faciliter les collaborations entre les tradithérapeutes et les acteurs de la médecine moderne

La pharmacopée étant toujours en vigueur dans le milieu, la collaboration entre tradithérapeutes et praticiens de la médecine moderne s'avère indispensable. Ainsi il faut :

- 3.4.1. encourager les tradithérapeutes et les acteurs modernes à se respecter et à collaborer
- 3.4.2. identifier les risques de disparition de médicaments traditionnels

3.5. Faciliter la diversification et l'amélioration des cultures de rente et de l'élevage

Dans le domaine agricole , plusieurs potentialités existent et sont à explorer.

- 3.5.1. identifier les initiatives dans ce domaine
- 3.5.2. profiter des opportunités pour faire la promotion des pratiques s'étant avérées bénéfiques
- 3.5.3. faire circuler l'information et faciliter le travail des opérateurs du domaine

3.6. Améliorer les conditions et les pratiques de la pêche

En pays Batammariba, la pêche est une activité non négligeable. Pour cela elle devrait se pratiquer dans de bonnes conditions. Il faut alors :

- 3.6.1. procéder au reboisement progressif des rives des rivières, et plus particulièrement celles de la Kéran
- 3.6.2. identifier les techniques de pêche pouvant être adaptées au milieu
- 3.6.3. assister les pêcheurs pour la substitution au pratique de pêche par empoisonnement

3.7. Améliorer les conditions de circulation entre les cantons

L'aménagement des pistes rurales permettra le désenclavement de certains cantons et villages. Il peut se réaliser à travers les activités ci-dessous :

- 3.7.1. réhabilitation de la piste entre Niamtougou et Koutougou
- 3.7.2. amélioration de la route Kanté, Nadoba, Bénin
- 3.7.3. création de la piste Kéran – Koutougou

3.8. Veiller à la bonne intégration des nouvelles infrastructures dans le paysage

Les nouvelles activités à mener sur le site ne doivent pas entraver les obligations de conservation de celui-ci. Pour ce faire il faut:

- 3.8.1. élaborer un cahier de charge pour que les nouvelles infrastructure s'intègrent bien dans le paysage
- 3.8.2. mettre en place un système d'étude d'impact, permettant le contrôle de l'implantation et de la volumétrie des équipements
- 3.8.3. mettre en place un mécanisme permettant la plantation d'arbre dans le cadre de la construction de nouveaux équipements.

11. 3. Calendrier général

Calendrier général

PLAN D'ACTION A PARTIR DE JANVIER 2003

1- Mise en place d'une protection juridique et d'un mécanisme de gestion efficace pour la conservation et la promotion du Koutammakou

		Activités		
		Court terme (03ans)	Moyen terme (04 à 06)	Long terme (07 à 10 ans)
<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs spécifiques - Etablir un arrêté pour inscrire le site sur la liste nationale des Biens Culturels - Prendre un arrêté décrivant les limites géographiques et les composants du site. - Etablir un arrêté créant le Service de Conservation et de Promotion du Koutammakou (SCPK) 		<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger des propositions de textes - Suivre la procédure officielle - Adopter les arrêtés 		
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le service de Conservation et de Promotion du Koutammakou 		<ul style="list-style-type: none"> - Désigner les agents du Service - Obtenir formellement le droit d'utilisation du Centre polyvalent - Faire une demande de budget d'équipement - Faire une demande de budget de fonctionnement - Elaborer un projet de poste de péage pour les touristes - Construire le poste de péage - Fixer les tarifs de visite du site - Affecter le personnel - Elaborer un projet pour la boutique - Exécuter le projet de boutique 		

Calendrier général

1-Mise en place d'une protection juridique et d'un mécanisme de gestion efficace pour la conservation et la promotion du Koutammakou (suite 1)

Activités			
Objectifs spécifiques	Court terme (03 ans)	Moyen terme (04 à 06)	Long terme (07 à 10 ans)
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir les partenariats au niveau local 		<ul style="list-style-type: none"> - Prendre contact avec les partenaires locaux - Faire des propositions de partenariat - Passer des accords de partenariat 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le système de réunion de parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour la liste des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Fixer les dates et procédures de réunion - Préparer et réaliser la première réunion - Faire un compte rendu - Elaborer un calendrier et des procédures pour les réunions suivantes. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place de façon formelle un comité d'orientation 		<ul style="list-style-type: none"> - Etudier les conditions juridiques de l'établissement d'un tel comité - Evaluer la faisabilité - Définir la forme juridique et la composition du comité - Formaliser le comité - Organiser les réunions du comité. 	

1-Mise en place d'une protection juridique et d'un mécanisme de gestion efficace pour la conservation et la promotion du Koutammakou
(suite 2)

Activités			
Objectifs spécifiques	Court terme (02 ans)	Moyen terme (03 à 06)	Long terme (07 à 10 ans)
- Réaliser un suivi et des évaluations régulières	- Procéder à suivi permanent	- Réaliser un suivi régulier (tous les 06 mois) par la Direction des Musées, Sites et Monuments.	- Faire réaliser des évaluations des progrès avec des partenaires nationaux et si possible internationaux

Calendrier général

Calendrier général

2) Valoriser la culture tammari et promouvoir un tourisme respectueux des valeurs intrinsèques du site

Activités	Court terme (03 ans)	Moyen terme (04 à 06)	Long terme (07 à 10 ans)
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser progressivement un inventaire complet des composantes tangibles et intangibles du site 		<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un programme de travail et des priorités thématiques - Mettre le programme de travail à exécution par étapes en respectant les priorités thématiques 	↑
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une animation culturelle tammari - 		<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un championnat de tir à l'arc - Assister les associations culturelles pour leur développement - Organiser un festival de la culture Tammari - Faire une étude de faisabilité pour un centre culturel Tammari 	↑
			<ul style="list-style-type: none"> - Construire le Centre Culturel Tammari - Mettre en place le fonctionnement du Centre Culturel Tammari

Calendrier général

2) Valoriser la culture tammari et promouvoir un tourisme respectueux des valeurs intrinsèques du site (suite 1)

Activités			
	Court terme (03 ans)	Moyen terme (04 à 06)	Long terme (07 à 10 ans)
<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs spécifiques - Assister les enseignants pour qu'ils puissent mieux intégrer les aspects culturels tammari dans leur enseignement 		<ul style="list-style-type: none"> - Préparer un premier document à partir des éléments recueillis lors de la préparation du plan de gestion - Dupliquer et diffuser ce premier document dans les écoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les documents thématiques à partir des résultats de l'inventaire - Dupliquer et diffuser les nouveaux documents au fur et à mesure de leur production
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des outils de régulation des activités touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un guide de comportement du touriste - Elaborer un guide de comportement du guide touristique - Elaborer un guide de comportement des hôtes locaux et établissement de tarifs de base - Organiser une formation pour les guides 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier la mise en place d'une association de guides - Faciliter la formation d'une association de guides - Mettre en place un système de suivi des activités touristiques. 	

Calendrier général

2) Valoriser la culture tammari et promouvoir un tourisme respectueux des valeurs intrinsèques du site (suite 2)

Activités			
Objectifs spécifiques	Court terme (03 ans)	Moyen terme (04 à 06)	Long terme (07 à 10 ans)
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et mettre en place de nouvelles activités touristiques 		<ul style="list-style-type: none"> - Explorer les nouvelles possibilités - Etudier et proposer des circuits de visites - Editer un guide de visite du Koutammakou 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un programme de travail avec les partenaires - Mettre progressivement en place de nouvelles activités
<ul style="list-style-type: none"> - Assister les communautés dans la mise en place de structures villageoises d'accueil touristique 		<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à une analyse approfondie des pratiques existantes - Faire une étude de faisabilité - Déterminer des modèles d'hébergement villageois 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la création de structures d'accueil touristique au niveau des villages.

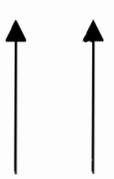
Calendrier général

2) Valoriser la culture tammari et promouvoir un tourisme respectueux des valeurs intrinsèques du site (suite 3)

Activités			
	Court terme (03 ans)	Moyen terme (04 à 06)	Long terme (07 à 10 ans)
<p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la promotion du site par le biais de différents média 		<ul style="list-style-type: none"> - Fournir à la Direction du Tourisme la documentation rassemblée - Profiter d'opportunités diverses pour promouvoir le site dans les journaux et la télévision nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la production de reportages et d'ouvrages sur le Koutammakou - Créer un site Web - Faire une étude de faisabilité pour la création d'un musée - Elaborer un dossier pour la création du musée - Construire le musée et y établir une exposition permanente.
<ul style="list-style-type: none"> - Produire divers objets promotionnels dérivés et les vendre au profit des actions prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Produire des cartes postales - Produire des livrets - Produire une carte illustrée du Koutammakou 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre sur le marché les productions artisanales traditionnelles - Réaliser une recherche avec les artisans locaux pour la production de nouveaux produits - Faciliter la production artisanale locale. 	<ul style="list-style-type: none"> ↑ ↑

Calendrier général

3) contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Batammariba

Activités	Court terme (03 ans)	Moyen terme (04 à 06)	Long terme (07 à 10 ans)
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un mécanisme de renouvellement des arbres utilisables pour la construction des Takienta 		<ul style="list-style-type: none"> - Etudier les modes traditionnels de gestion des arbres dans les diverses zones du territoire - Elaborer une politique de reboisement permettant à terme une appropriation individuelle des bois de construction - Procéder au reboisement progressif des zones forestières - Identifier les bâtisseurs et réaliser une étude sur leur mode d'organisation - Réaliser une étude sur le mode de production et d'entretien de l'habitat et sur leur évolution 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les propositions diversifiées d'amélioration de l'habitat - Construire des prototypes - Evaluer la qualité des diverses réponses proposées - Etablir des partenariats pour la construction d'habitations - Faire une étude de faisabilité pour déterminer les possibilités de diffusion des innovations ayant prouvé leur pertinence.
<ul style="list-style-type: none"> - Engager des recherches pour l'amélioration de l'habitat 			<div style="text-align: center;">  </div>

Calendrier général

3) contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Batammariba (suite 1)

Activités	Court terme (03 ans)	Moyen terme (04 à 06)	Long terme (07 à 10 ans)
<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs spécifiques - Veiller au respect des pratiques religieuses traditionnelles 		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un système d'écoute permettant de détecter les dénigrement des pratiques religieuses traditionnelles - Etudier les modalités d'une médiation avec les causeurs de troubles potentiels - Mettre en place un système de médiation 	
<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les collaborations entre les tradithérapeutes et les acteurs de la médecine moderne 		<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les tradithérapeutes et les acteurs modernes à se respecter et à collaborer - Identifier les risques de disparition de médicaments traditionnels. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la diversification et l'amélioration des cultures de rente et de l'élevage 		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les initiatives dans ce domaine - Profiter des opportunités pour faire la promotion des pratiques s'étant avérées bénéfiques - Faire circuler l'information et faciliter le travail des opérateurs du domaine 	

Calendrier général

3) contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Batammariba (suite 2)

Activités	Court terme (03 ans)	Moyen terme (04 à 06)	Long terme (07 à 10 ans)
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions et les pratiques de la pêche - 		<ul style="list-style-type: none"> - Procéder au reboisement progressif des rives des rivières et plus particulièrement celles de la Kéran - Identifier les techniques de pêche pouvant être adaptées au milieu - Assister les pêcheurs pour la substitution de la pratique de pêche par empoisonnements 	
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de circulation entre les Cantons 		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter la piste entre Niamtougou et Koutougou - Améliorer la route Kanté-Nadoba-Benin 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer la piste Kéran-Koutougou
<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la bonne intégration des nouvelles infrastructures dans le paysage. 			<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un cahier de charge pour que les nouvelles infrastructures s'intègrent bien dans le paysage - Mettre en place un système d'étude d'impact permettant le contrôle de l'implantation et de la volumétrie des équipements - Mettre en place un mécanisme permettant la plantation d'arbres dans le cadre de la construction de nouveaux équipements

11.4. Plan d'action 2003-2005

Plan d'action à court terme : 2003 - 2005

Plan d'action à court terme : 2003 - 2005

Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs	Responsables	Partenaires	Durée	Echéance	Lieu
Etablir des arrêtés		Textes rédigés, suivis et signés	Directeur des Musées, Sites et Monuments + un Juriste	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et la Direction Générale de la Culture	En cours	Décembre 2003	Lomé
Mettre en place le Service de Conservation et de Promotion du Koutammakou (SCPK)	Désigner les agents du Service	Agents déjà identifiés	Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports	Direction Générale de la Culture et Direction des Musées, Sites et Monuments	03 mois	Mars 2004	Lomé
	Obtenir formellement le droit d'utilisation du Centre Polyvalent	Le droit d'utilisation du Centre obtenu	Le Préfet de la Kéran	Chefs Cantons, Direction des Musées, Sites et Monuments	01 an	Décembre 2003	Koutammakou
	Faire une demande de budget d'équipement	Budget disponible	Direction des Musées, Sites et Monuments	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Privatisation	07 mois	Juillet 2003	Lomé
	Faire une demande de budget de fonctionnement	Budget disponible	Direction des Musées, Sites et Monuments	Ministère de l'Economie, des Finances et la Privatisation	07 mois	Juillet 2003	Lomé
	Elaborer un projet de poste de péage pour les touristes	Projet élaboré	Directeur des Musées, Sites et Monuments	Préfecture, Chefs Cantons	06 mois	Décembre 2003	Lomé – Kanté

Plan d'action à court terme : 2003 – 2005 (suite)

	Construire le Poste de péage	Poste Construit	Directeur des Musées, Sites et Monuments	Préfecture + Chefs Cantons	02 mois	Décembre 2004	Koutammakou
	Fixer les tarifs de visite du site	Tarifs fixés	Directeur des Musées, Sites et Monuments	Ministère de la Culture, de Jeunesse et des Sports, Ministère du Tourisme et des Loisirs, Chefs Cantons	06 mois	Juin 2005	Koutammakou
	Affecter le personnel	Personnel affecté	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports	Direction Générale de la Culture, Direction des Musées, Sites et Monuments	01 mois	Janvier 2004	Lomé
	Elaborer un projet pour la Boutique	Projet élaboré	Directeur des Musées, Sites et Monuments	Direction Générale de la Culture	02 mois	Février 2004	Lomé
	Exécuter le projet pour la boutique	Boutique disponible	Directeur des Musées, Sites et Monuments	Direction Générale de la Culture, Préfecture, Maçon, SCPK	02 ans	Décembre 2005	Koutammakou
Réaliser un suivi et des évaluations régulières	Procéder à un suivi permanent	Suivi réalisé	Directeur des Musées, Sites et Monuments	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Ministère du Tourisme et des Loisirs	03 ans	Décembre 2005	Lomé, Koutammakou
Mettre en place le système de réunion des parties prenantes	Mettre à jour la liste des parties prenantes	Liste des parties prenantes disponible	Directeur des Musées, Sites et Monuments	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Direction Générale de la Culture, Préfecture, Chefs Cantons	06 mois	Décembre 2004	Kanté

Plan d'action à court terme : 2003 – 2005 (fin)

Mettre en place des outils de régulation des activités touristiques	Elaborer des guides de comportement du touriste, du guide, des hôtes locaux et établir les tarifs de base	Guides de comportement disponibles	, Directeur des Musées, Sites et Monuments	Direction Générale de la Culture, Ministère du Tourisme et des Loisirs	01 an	Décembre 2004	Lomé
	Organiser une formation pour les guides	Guides formés	Directeur des Musées, Sites et Monuments	Direction Générale de la Culture, Ministère du Tourisme et des Loisirs	06 mois	Décembre 2005	Lomé
Produire divers objets promotionnels dérivés et les vendre au profit des actions prioritaires	Procédure de cartes postales	Cartes postales disponibles	Directeur des Musées, Sites et Monuments	Ministère du Tourisme	12 mois	Décembre 2005	Lomé
	Produire des livrets	Livrets disponibles	Directeur des Musées, Sites et Monuments	Ministère du Tourisme	12 mois	Décembre 2005	Lomé
	Produire des cartes illustrées du Koutammakou	Cartes du Koutammakou disponibles	Directeur des Musées, Sites et Monuments	Le cadastre, Ministère du Tourisme et des Loisirs	12 mois	Décembre 2004	Lomé

11.5. Chronogramme des activités 2003-2005

Echéances	2003												2004												2005											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Objectif spécifique : Etablir des arrêtés																																				
Objectif spécifique: Mettre en place le Service de Conservation et de Promotion du Koutammakou (SCPK)																																				
Désigner les agents du Service																																				
Obtenir formellement le droit d'utilisation du Centre Polyvalent																																				
Faire une demande de budget d'équipement																																				
Faire une demande de budget de fonctionnement																																				
Elaborer un projet de poste de péage pour les touristes																																				
Construire le Poste de péage																																				
Fixer les tarifs de visite du site																																				
Affecter le personnel																																				
Elaborer un projet pour la Boutique																																				
Exécuter le projet pour la boutique																																				
Echéances	J <th>F</th> <th>M</th> <th>A</th> <th>M</th> <th>J</th> <th>J</th> <th>A</th> <th>S</th> <th>O</th> <th>N</th> <th>D</th> <th>J</th> <th>F</th> <th>M</th> <th>A</th> <th>M</th> <th>J</th> <th>J</th> <th>A</th> <th>S</th> <th>O</th> <th>N</th> <th>D</th> <th>J</th> <th>F</th> <th>M</th> <th>A</th> <th>M</th> <th>J</th> <th>J</th> <th>A</th> <th>S</th> <th>O</th> <th>N</th> <th>D</th>	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Echéances	2003					2004					2005													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Objectif spécifique: Réaliser un suivi et des évaluations régulières																								
<i>Procéder à un suivi permanent</i>																								
Objectif spécifique: mettre en place le système de réunion des parties prenantes																								
<i>Mettre à jour la liste des parties prenantes</i>																								
Objectif spécifique: Mettre en place des outils de régulation des activités touristiques																								
<i>Elaborer des guides de comportement du touriste, du guide, des hôtes locaux et établir les tarifs de base</i>																								
<i>Organiser une formation pour les guides</i>																								
Objectif spécifique: Produire divers objets promotionnels dérivés et les vendre au profit des actions prioritaires																								
<i>Procédure de cartes postales</i>																								
<i>Produire des livrets</i>																								
<i>Produire des cartes illustrées du Koutammakou</i>																								
Echéances	2003					2004					2005													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Koutammakou, le pays des Batammariba

« ceux qui façonnent la terre »

République du Togo

Annexes

Annexe 1 : Bibliographie	p. 71
Annexe 2 : Carte du Koutammakou	p. 74
Annexe 3 : Proposition d'arrêté fixant les limites du site	p. 75
Annexe 4 : Liste des personnes ayant participé à l'élaboration du plan de gestion	p. 77

Bibliographie

La documentation sur le pays Betammaribé (Tamberma) n'est pas exhaustive. Nous pouvons aisément consulté des extraits relatifs aux Tamberma dans les documents suivants :

- Archives : Territoire du Togo Commission d'Etudes des Coutumes du Territoire (Léo FROBENIUS : Le Tamberma in Traduction du Das Deutche Kolonialreich de Hans MEYER pp. 2-49.
- Bernard PASSOT : Les Hommes et leur milieu / Guide pratique. Ed. Harmattan-Paris 1988. pp. 135-1938
- Badjow TCHAM : Histoire et Tradition du Nord Togo. Presses de l'UB Lomé 1997. pp.24-25
- N.L. GAYIBOR : Histoire des Togolais : des origines à 1884. Presses de l'UB, Vol 1 Lomé 1997.
- Mémoire : Indélé Tchakifébou GADO : Architecture Tamberma au Togo. Etude analytique et proposition de construction d'un motel à Kanté. Mémoire pour l'obtention du diplôme d'Architecture DEUAU EAMAU-Lomé Juillet 1996.
- AGBO (A.V.) "Paysan traditionnel et développement rural de l'Atacora", thèse de doctorat de 3^{ème} cycle , E.H.E.S.S., Paris 1977
- ALEXANDRE (P), CORNEVIN ®, FROELICH (J.C.), 1963 " *Les populations du Nord Togo*", Presses Universitaires de France, Paris, 199 p.
- AKINDELE (A), AGUESSY (C), 1955, Dahomey, Ed Maritimes et coloniales, Paris, 126p.
- ARUCIME (voir MAURICE A.M.) 1949, Atakora, Tropiques, Revue des Troupes Coloniales, n°316, p. 45-52,
- BARTEL (M) 1952, Origine des noms de villages. Cercle de Parakou et Natitingou, *Etudes Dahoméennes*, n°5p. 51-67
- BERNOLLES (J), 1965, Notes sur les enfants anormaux dans le nord du Dahomey, *Etudes Dahoméennes*, n°5, p 51-67
- BERTHO (J), 1947, La case des morts chez les Yoabou de la région de Natitingou (Dahomey), *Notes Africaines*, n°36, p.28-29
- BERTHO (J), 1949, Langues voltaïques du Togo-Nord et du Dahomey-Nord, *Notes Africaines*, n°44, p. 124-126
- BERTHO (J), 1952, L'habitation des Somba *Conferência internacional des africanistas ocidentais 2a Conferência* Bissau 1947), t.V, Lisboa, p. 94-104
- BLIER (Suzanne Preston), 1987, The Anatomy of Architecture. Ontology and Metaphor in Batammaliba Architectural Expression, Cambridge University Press
- CATALOGUE, 1996, Pour une reconnaissance africaine, Dahomey 1930. Des images au service d'une idée, Albert Kahn (1860-1940) et le père Aupias (1877-1945), musée Albert Kahn, Paris, 259p.
- CECCALDI (P), 1979, "Essai de Nomenclature des populations, langues et dialectes de la république populaire du Bénin", Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales, Centre d'Etudes Africaines – CARDAN, Paris, 328 p.
- CHAMBENY (T.L.) "Traditions des Betammaribé de l'Atakora au Dahomey", 49 p.
- COMMISSION Nationale Béninoise pour l'Unesco : Conférence sur l'histoire Générale de l'Afrique, Bulletin n°spécial XI, février 1978
- COQUERY-VIDROVITCH ©, 1965, La fête des coutumes au Dahomey, *Annales*, vol. 19,p. 696-716
- CORNEVIN ®, 1959 *Histoire du Togo*, Berger-Levrault, Paris, 427p.
- CORNEVIN ®, 1978, "A propos de l'article de Gabriel Manessy sur les Niendé, Langue de l'Atakora", *Bulletin de l'I.F.A.N.*, t. XL ; série B, n°1, p. 208-210
- DEBOUROU (Dj. M.), 1975, "Equipement et travail forcé dans le Nord-Dahomey de 1897 à 1939", Mémoire de Maîtrise, Paris, 156 p.
- DOKO (K.S) 1974, "Situation socio-économique en pays Somba et perspectives de développement", Ottawa, DOKO ® 1983 " Sociologue Waba" Mémoire de Maîtrise de Sociologie, Université du Bénin
- EKOUE (H), 1931, Etude sur l'habitation indigène. Construction d'une case Soumba (Cercle de l'Atakora, Nord-Dahoméen), *Bulletin de l'Enseignement de l'A.O.F.*, n°77, p. 24-26
- EKOUE (H), 1932, Le village Soumba Etude sur les Soumbas (suite, *Bulletin de l'Enseignement de l'A.O.F.*, n°78, p. 20-21

- FROBENIUS (L) 1912-1913, Und Africa sprach Bericht über den Verlauf der 3. Reiseperiode des D.I.A.F.E. in den Jahren 1910-1912, Vita Berlin-Charlottenburg, t. III Unter den unsträfflichen Aethiopen, 1913, 669 p.
- FROELICH (J.C.), 1949, Les Konkomba du Nord-Togo, *Bulletin de l'I.F.A.N.*, t. XI, n°1,2, p. 409-437
- FROELICH (J.C.), 1953, Catalogue des sacrifices en usage chez certaines populations du Dahomey et du Togo, *Mémoires de l'I.F.A.N.*, numéro spécial *Mélanges ethnologiques*, n°23, p. 253-264
- FROELICH (J.C.), 1968, *Les réfugiés montagnards paleo-négritiques*, ORSTOM/Berger-Levrault, Paris, 268 p.
- GANI (O), 1955, Légende de l'origine de la circoncision chez les Bésorubè, *Notes Africaines*, n°68, p. 109
- GRIVOT (A), 1945, "Coniagu, Lobi et Somba sont-ils de même origine" ? *Notes Africaines*, n°74, p. 61-62
- HINDERLING (P), 1952-1953, "Notizen von den Togo-Restvölkern" *Tribus Jahrbuch des Linden-Museums*, Nouvelle série, t. 2-3, p. 361-378.
- HUBERT (H), 1908, "Mission Scientifique au Dahomey", E. Larose, Paris, 568p.
- KARL (E), 1974, "Tradition orales au Dahomey-Bénin", C.R.D.T.O., Niamey, 420 P.
- KI-ZERBO (Joseph), 1972, Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain Hatier, 682 p.
- KOUAGOU (Rigobert Kpanipa), 1984, "L'identité Tammari", Mémoire de Maîtrise, Université Nationale du Bénin
- KOUANDETE (I.M.) "Kaba-Un aspect de l'insurrection nationaliste au Dahomey" Ed. Silva, 1971.
- KOUROUMA (K), 1954, "Un enterrement somba à Natitingou", *Notes Africaines*, n°59, p. 81
- KOUROUMA (K), 1955, "Légende de Kosatakou, mère des hommes", *Notes Africaines*, n°65, p. 20-21
- KOUSSEY Koumba (N), 1977, "Le peuple otammari", Essai de synthèse historique, Mémoire de maîtrise, Université nationale du Bénin, Cotonou
- LEHENAFF (Médecin lieutenant), 1939, Considération sur la démographie en pays Somba (Dahomey) et sur les éléments qui l'influencent *Bulletin d'Information et de Renseignement du Gouvernement Général de l'A.O.F.*, n° 216, p. 178-180
- MAUNY (Raymond), 1950, "Etat actuel de nos connaissances sur la préhistoire du Dahomey et du Togo", *Etudes Dahoméennes*, t. IV, p. 5-12
- MAURICE (A.M.), 1986, "Atakora, Otiau, Otammari, Osari, Peuples du Nord-Bénin (1950)", Académie des Sciences d'Outre-Mer, Paris, 481p.
- MERCIER (P), 1948, "Notes sur les Kwayaribè", *Etudes Dahoméennes*, n°1, p. 87-91
- MERCIER (P), 1948, "Mouvements de populations dans les traditions des Bétammaribè", *Etudes Dahoméennes*, n°1, p. 47-55
- MERCIER (P), 1949, "Conception d'orientation chez les Bétammaribè", *Notes Africaines*, n°4, p. 9-10
- MERCIER (P.) 1950, "Le consentement au mariage et son évolution chez les Bétammaribè", *Africa*, t. XX, n°3, p. 219-227
- MERCIER (P.) 1950 "Un paysan Kouagou Mounantouwè de Tipéti", *Présence Africaine*, n°8-9, numéro spécial *Le monde Noir*, p. 115-122
- MERCIER (Paul), 1951, "Les tâches de la sociologie", IFAN,
- MERCIER (Paul), 1951, "The social role of circomcision among Bésorubè", *The American Anthropologist*, vol. 53, n°3
- MERCIER (Paul), 1952, "Marques du statut individuel chez les Somba", *Conferência internacional des africanistas ocidentais. 2a conferência (Bissau 1947)*, Lisbonne, t. V, p. 219-240
- MERCIER (Paul), 1953, "L'habitat et l'occupation de la terre chez les Somba", *Bulletin de l'I.F.A.N.*, t. XV, n°2p. 798-817
- MERCIER (Paul), 1954, "L'habitation à étage dans l'Atacora", *Etudes Dahoméennes*, t. XI,
- MERCIER (Paul), 1962, "Civilisation du Bénin", Société continentale d'éditions modernes illustrées, Paris 365 p.
- MERCIER (Paul), 1968, Tradition, changement, histoire. Les "Somba" du Dahomey septentrional, Anthropos, Paris, 538 p.
- NATA (Théophile) 1974, "Etude descriptive du Litammari" Rapport de fin de 1^{ère} année de Doctorat de 3^{ème} cycle de linguistique"
- N'TCHA (K.J.) 1983, "L'Anthropologie économique des Betammaribe dans l'Atacora", Mémoire de Maîtrise, Université du Bénin
- PROST (R.P.A.), 1973, "Les langues de l'Atakora, IV, Litammari, *Bulletin de l'I.F.A.N.* ; t. XXXV, série B, n°3
- SALAÜN ®, 1947 "Contribution à l'étude de la race somba", *Compte-rendus mensuels des séances de l'Académie des Sciences Coloniales*, t. VII, fasc. 3, p.218-236 : fasc. 4, p. 245-262
- SCHILLING ©, 1906, "Tamberma", *Globus*, t. LXXXIX, fasc. 17

- SEDOLO 1945, sur quelques légendes de la région de Savalou (Dahomey) *Notes Africaines*, n°25, p. 18
- SEDOLO (M), 1947, "Contes, légendes, croyances coutumes des Somba (Dahomey)", *Notes Africaines*, n°33, p. 5-8
- SEWANE Dominique, (à paraître en 2003) << Tibenti – la tragédie de la mort chez les Batammariba du Togo >>, collection Terre humaine, Paris, Plon.
- SEWANE (D), 2002 (sous presse) << La Nuit des Grands Morts – l'initiée et l'épouse chez les Batammariba du Togo >>, collection Anthropos, Paris, Economica
- SEWANE (D), 1999, << La Lance et le Serpent – rituels initiatiques du *dikuntri* et du *difuani* chez les Ba-Tammariba du Togo >>, Thèse de Doctorat, Ecole Pratique des Hautes Etudes (section des sciences religieuses), Sorbonne, Paris
- SEWANE (D), 1987, "Tu seras le défenseur de la *takienta*" (éducation du jeune garçon chez les Batammariba du Togo), Bulletin du Syndicat National des Psychologues-Poitou Charentes
- SEWANE (D) (SMADJA M.), 1991, "Les affaires du mort (Tamberma, Togo)" in *Le deuil et ses rites, "Systèmes de Pensée en Afrique Noire"*, cahier 11 :57-89
- SEWANE (D) (SMADJA M.), 1990 "La maison qui s'enfonce dans la terre " Pour Jean Malaurie – Mélanges – Plon, 10 p.
- SEWANE (D) 2001, "Celles qui tombent chez les Tammariba du Togo" in *Familiarité avec les dieux–Transe et possession* " Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont Ferrand, 30p.
- SEWANE (D) 2002, "Le premier sorgho et la confrérie des Vrais Hommes" in *Histoire de l'alimentation en Afrique – Actes du Colloque 2000*, Centre de recherches Africaines, Karthala, Paris, 14 p.
- SEWANE (D) 2002, "Façon de tuer", in "De la vérité en ethnologie", Séminaire 2000-2001 de Jean Malaurie à l' EHESS, ed. Economica, 12 p.
- SMEND (Oberleutnant von), 1907, "Eine Reise durch die nordstecke von Togo", *Globus*, t XCII, fasc. 16, p. 245-265, fasc. 17, p. 265-269
- SULJ (Père Joseph), 1986, "Le paysan de la vallée tamberma", Mission catholique de Nadoba.

FILMS ET IMAGES

- 1930 "Fête de village", 10mn Images prises par F. Gadmer (Musée Albert Kahn)
- 1954 BRANDT (H) "Somba, hommes des châteaux", noir et blanc ; 16mm, 20mn, (privé, Brandt, Cortaillot, Suisse)
- 1949-1950 " Fonds A.M. MAURICE, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 528 Photographies noir et blanc
- 1989 SEWANE D (SMADJA M.) " *Tibenti* – rituel funéraire chez les Tamberma du Togo", couleur, 16mm, 23mm (Image-Media)
- 1980-2001 SEWANE D, privé, 2000 photographies (Batammariba du Togo : rites de deuil, initiatiques, sacrifices, construction de la maison, paysages, visages, vie quotidienne...)
- 1987 et 1990 TROJANOWSKA-DULUC (Alicja), privé, 205 photographies (scarifications et vie quotidienne des Somba)."

Carte du Koutammakou

CABINET

ARRETE N° / MCJS
fixant les limites géographiques et déterminant
les composantes du site du Koutammakou (Pays Tamberma).

Le Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

Vu la Constitution du 14 Octobre 1992 ;
Vu la Loi 90-24 du 23 novembre 1990 relative à la protection du patrimoine culturel national ;
Vu le Décret N° 91-94 du 11 avril 1991, portant organisation de la Commission Nationale du Patrimoine Culturel ;
Vu le Décret N° 2001-175 du 11 octobre 2001, portant attribution et organisation du Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports ;
Vu le Décret N° 2002 /130/PR du 3 décembre 2002, portant composition du Gouvernement ;
Vu l'arrêté N° / MCJS portant inscription des sites et monuments sur la Liste Nationale des Biens Culturels ;
Vu les nécessités de service ;

A R R E T E

A. Délimitation

Article 1 : Le Koutammakou (Pays Tamberma) comprend les cantons de Nadoba, Warengo et Koutougou, ainsi que les villages tammari du canton d'Agbonté.

B. Composantes

Article 2 : Le site Koutammakou comporte des éléments tangibles et intangibles.

Les éléments tangibles culturels comprennent :

. les bosquets, les sources et rochers sacrés et les constructions traditionnelles appelées takienta.

Les éléments tangibles naturels comprennent :

. les forêts,
. les espèces végétales autochtones, et plus particulièrement toutes les espèces qui s'avèrent utiles dans la construction des takienta ou pour les activités agricoles ou artisanales,
. les espèces animales locales, sauvages ou domestiques.

Les éléments intangibles comprennent :

les croyances, le mode de gestion du terroir, les arts, l'artisanat, les chants, les danses et les sports traditionnels des Batammariba.

Article 3 : le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise.

Lomé, le

Dr. Komi Sélom KLASSOU

Ampliations :

CAB/MCJS	1
Ministère de l'intérieur et de la sécurité	1
Service du domaine et du cadastre	1
Préfecture de la Kéran	1
C.N.P.C.	2
J.O.R.T.	2

Liste des personnes ayant participé à l'élaboration du plan de gestion.

01	ABDOULAYE Adamou	Chauffeur
02	ABDOULAYE Dermane	Tailleur
03	ABORAYILO Kossi	Chef de Quartier
04	ADJA Honoré	Chef traditionnel
05	ADJAMBAO Ahomla	Maire Adjoint
06	ALATE Alassan	Chef du village Tchitchi
07	AGBANDAO Agrou	
08	AGBANDAO Ouhem	Cuisinier
09	AGBISSO Koffi	Chef de quartier
10	AGNON Mingou	Régent du Canton de Pésside
11	AGOULOU Anani	Transporteur
12	AKOME Koffi	
13	AKPANAMA Amaka	
14	ALADJOU Oussemeré	Chef village Atétou
15	ALAKRE Kpassemon	
16	ALEME Yinda	Responsable du centre social
17	ALFA Bayeti	Cultivateur
18	ALFA Obati	Chef de Canton de Koutougou
19	ALFA Bahiti	Cultivateur
20	ALFA Balouré	Cultivateur
21	ALFA Gérémie	Cultivateur
22	ALFA Sandam	Cultivateur
23	ALFA Wétié	Cultivateur
24	ALI Amadou Akouna	Forestier
25	ALIKA Abotchi Kotémba	Chef poste Agriculture Elev. Pêche
26	ALOU Essodjolobowè	Enseignant
27	AMADOU Fati	Ménagère
28	AMADOU N'tieka	Bouvier
29	AMINTRO René	Catéchiste
30	AMOUSSOU -Guénou Alex	Journaliste ATOP Lomé
31	ANALA Kossi	
32	ANI Asmah	Enseignant
33	ANBAR Koffi	Cultivateur
34	ARAHORÉ Wasr Lanwon	Président Del. Spéciale
35	ARÉGA Karba	Chef canton Ataloté
36	ARENTOU Aséhaoua	Infirmier
37	ARONDA Aladjou	Notable
38	ASARE Kokou E. Fiagbe	Receveur- Percepteur
39	ASSAMIBA Akossi	Chef de Mandobè
40	ASSIOBO-Tipoh Kokou	Chef de division Ministère du Tourisme
41	ASSOUKOU Inakir	Cultivateur
42	ATAKE Eyabané	Agence ICAT Kéran
43	ATTASSOUMOU Balla	Encadreur SOTOCO à la retraite
44	ATEKPANI Akiou	Chauffeur
45	AWEROU Komna	Chef de Warté
46	AYÉBA Kossi	Enseignant EPP Wrengo
47	AYÉBA Kpatcka	Notable
48	AYOTÉ ARAKOU	Chef de Nyandé
49	BADJANIM Kokou Mbadia	Chef environnement
50	BAKOMA A.	
51	BAJLA Lamata	Ménagère
52	BANI N'Boufetra	Cultivateur
53	BANI N'yetema	Cultivateur
54	BANI Nanty Libéria	Cultivateur
55	BANI Wotata	Cultivateur
56	BANITI B. Gérard	Elève au CEG
57	BARON Julien	Volontaire AFVP
58	BAJANGOU Koffi	Agriculteur
59	BATCHOIMOU Kpakou	Cultivateur
60	BATETE Biboua	Cultivateur
61	BATINI Kayekasso	Ménagère
62	BATINI N'dah	Cultivateur
63	BATINI N'Koua	Ménagère
64	BAWA Gagnaou	Chef de Namien
65	BAWAH Tchasséméli	Infirmier
66	BENGOUA Simtoka	Photographe ATOP Lomé
67	BLAD Sabi	Bouvier
68	BIDA Kokou	Commis de Police
69	BIGOU Akourteche	
70	BJMA N'Kouré	Chef de village
71	BYORI Kpakou	Chef village Koussogou

72	BODEY Bagnabawomé Vincent	Cultivateur
73	BODEY Batouki	Cultivateur
74	BODEY Koutapakou	Cultivateur
75	BODEY N'déna Téné	Ménagère
76	BODEY N'Katchana	Cultivateur
77	BODEY N'Koua Jeanne	Ménagère
78	BODEY N'sibo	Cultivateur
79	BODEY Touete	Cultivateur
80	BOINI Sakpankou	Ménagère
81	BOJERE Pierrette	Présidente groupement féminin
82	BOUSSIMOUKPAKOU N'Tcha	Chef village Koukouchikou
83	Brouhm Dorothée	Journaliste Togo-Presse
84	DAÏION Komivi	Caissier borne fonden
85	DASSANIN'Koué	Cultivateur
86	DERLA Kodjo	
87	DIGBEREKOU Atcha	Directeur Préfectoral des affaires sociales
88	DISSANIN'Koué	Chef
89	DIWANI K. Tchamou	Elève
90	DODOI Elékouawo	Journaliste Radio Lomé
91	DOGO Jean-Paul	Catéchiste
92	DOGO Saa	Cultivateur
93	EDJOU Lao Abalo	Aff.Soc.chargé d'alphabétisation
94	ENGLISSE Komla	Eaux et forêt
95	FAKOUAFA Tepe	Ménagère
96	FLOU Apkao	
97	GAUZARO Teratoua	Menuisier
98	GBLOMATSU Kodjo Edoh	Forestier
99	GNANKA Koudéta	Enseignant
100	HANTO Kossimil	Agence Togolaise de Presse (ATOP)
101	HARKALAPA Pascal	CVD
102	HEKE Katta	Enseignant EDII
103	HOJETER Valerie	Volontaire Corps de la Paix
104	IHOITA Sawani	Cultivateur
105	INNOCENT AKOSTA	Enseignant
106	INOMBIIOU Kossi	Assistant d'Hygiène
107	ISSAKA Aboubakari	Enseignant
108	JOHN Y Ipéli	Cultivateur
109	KADJA Abalodjan	Directeur Régional Plan Kara
110	KAIIDATE Atamon	Chef de Koulibi
111	KAMBIA N'DAH Koussékpankou	Chef du village
112	KARANGO Yaka	Maire
113	KARDZI Koute Alouadjou	
114	KAKKA K. Kpemba Ayewa	Menuisier
115	KASSEKA N. Gilbert	Sociologue/Animateur Rural
116	KATA N'Toib	Chef village Matéma
117	KATKA Alassan	Chef de village
118	KHEJOU TCHAO Alphonse	Chef d'Agence CET
119	KERE Amadou	Bouvier
120	KOFFI Yalla	Ménagère
121	KOME N'Dokoumiaka	Menuisier
122	KOMOU Pawati	
123	KORO Kanta	
124	KORSAO Kounde	Notable
125	KOU AGOU Maçon	Sage de Boyatakpa
126	KOUDETI Kpakou	Ancien Député
127	KOUDJI Yao	
128	KOUGNIANKOU Iyikété	Enseignant
129	KOUMONTOUA A.	
130	KOUNDE Bikié	Ménagère
131	KOUNDE Boutchié	Ménagère
132	KOUNDE N'Poh	Cultivateur
133	KOUNDE N'teche	Ménagère
134	KOUNDE Sato	Cultivateur
135	KOUNDE Tara	Ménagère
136	KOUNDE Tene	Ménagère
137	KOUPOMA Kpakou	Cultivateur
138	KOUSSAKPANKOU N'tiéké	Devin
139	KOUSSATA Tikina	Chef de village
140	KOUTANGOU K. David	Pasteur église de Pentecôte

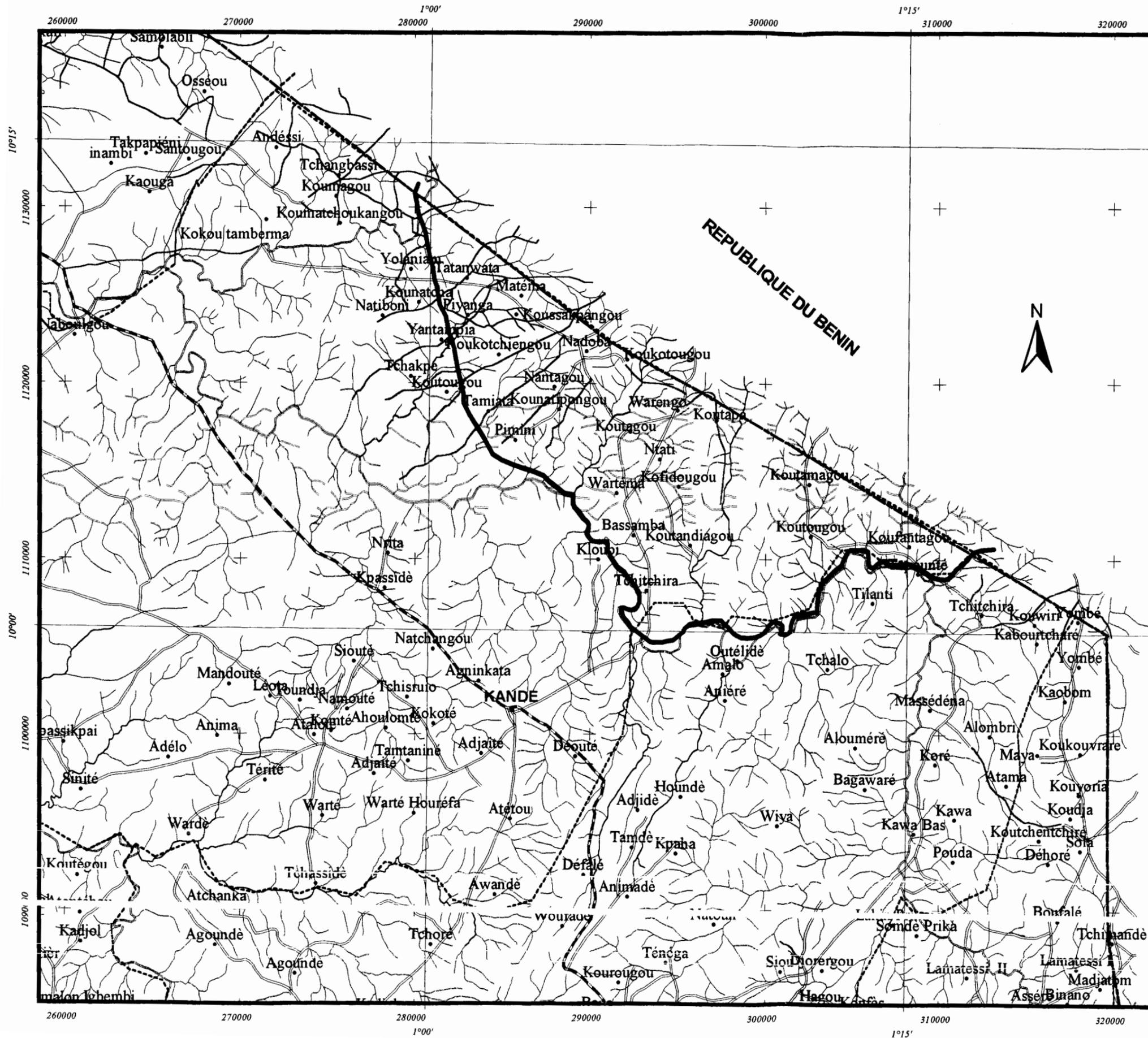
141	KOUTCHANKOU Timonsouan	Chef de village
142	KOUTENKOUÉ Nestor	Chef de village
143	KOUTIMBA Attim	Enseignant
144	KOUWONGOU David	Cultivateur
145	KOUWONGOU Natta	Enseignant
146	KOUYANKOU Véronique	Ménagère
147	KOUYENKOU N'koue	Devin
148	KPAKOU Bampina	Enseignant
149	KPAKOU Barka	Cultivateur
150	KPAKOU Gnasse	Jardinier pépiniériste
151	KPAKOU Kpanta	Cultivateur
152	KPAKOU Mapéré	Représentant du chef Koutensokou
153	KPAKOU N'Dah	Enseignant
154	KPAKOU N'gnitanna Charles	Transitaire
155	KPAKOU N'gnitanna	Chef de village
156	KPAKOU Simbia	Ménagère
157	KPAKOU Tchamou	Projet
158	KPAMA Banani	Chef de village
159	KPATCHA Tchao	Major de l'hôpital
160	KPATCHARA Mornba	Chef de village
161	KPATIMBETI Koffi	Etat civil
162	KPEMOU A. Lera	
163	KPENG ASSIA Talippiitili	
164	KPETIRE Yawo	Inspecteur
165	Kpeto Yves	Journaliste
166	LABAKA N'koué	Cultivateur
167	LAKMON Fetou	Chef de quartier(Kanté)
168	LAKYGBA Ikamba	Directeur CEG
169	LAYORE N'Tchoké	Enseignant
170	LAYOTA N'koué	Enseignant
171	LEMA Aladjou	Chef du village woumalou
172	LOGO Kasséré	Chef Koutoukou
173	LOUKOUM Diyane	Directeur CEG
174	M'POIRI N'poh	Herboriste
175	M'POIRI Okoata	Medecin
176	MABOU Assan	Bouvier
177	MAEBENA Lalma	Chef régie des eaux
178	MAKATE Rakpameo	
179	MAMADOU Kaou	
180	MANA Kanti	Ménagère
181	MANA Tchako	Enseignant
182	MATCHI Amadou	Bouvier
183	MONSSOUKOU N'yawe	Cultivateur
184	MORENDA Koffi	Chef de village
185	MOUSSA Assoumanou	Enseignant
186	MOUSSOUKOU Hippolyte	Guide touristique
187	MOUYERE Etienne	Animateur Rural Pdt. GEAD
188	N'BETI N'paba	Chef de village
189	N'BIETI Kpakou	Catéchiste
190	N'BITTA Moïse	Cultivateur
191	N'BONTI Natta	Secrétaire
192	N'BOUA M. Germain	Professeur au CEG Nadoba
193	N'DA M.Y. Denis	Enseignant
194	N'DAH Ali	Cultivateur
195	N'DAH Natta	Cultivateur
196	N'DAH Niboutra	Chef de quartier
197	N'DAH Batchoimou	Cultivateur
198	N'DAH François	Cultivateur
199	N'DAH Kpakou	Cultivateur
200	N'DAH M. Yémnouan	Imam
201	N'DAH N'dama	Cultivateur
202	N'DAH N'Dati	Cultivateur
203	N'DAH N'Koutchélé	Cultivateur
204	N'DAH N'tcha Lapoiti	Enseignant
205	N'DAH Opoua	Cultivateur
206	N'dah Tehamoïkou	Ménagère
207	N'DAH Tipékpati	Agriculteur
208	N'DAH-TAPO Céline	Aide et Action Kanté
209	N'DOKRE Sato	Chef Canton de Nadoba
210	N'FINTI André	Forgeron
211	N'FONTA Kpakou	Chef de village
212	N'GNAMA Toï Michel	Instituteur à la retraite
213	N'GNE Kpakou Bananti	Pépiniériste
214	N'GOUAN Batcho	Cultivateur
215	N'GOUAN Kouyiekpati	Ménagère
216	N'GOUAN Lariba	Ménagère
217	N'KABRI Simbia	Chef de village
218	N'KOLLE Jules	Resp. de groupement
219	N'KONTE N.P.Natta	Directeur d'école
220	N'KOTA Yari	Cultivateur
221	N'KOUÉ Ballo	Ménagère
222	N'KOUÉ Bantée	Cultivateur
223	N'KOUÉ Bayoti	Directeur d'école
224	N'KOUÉ Jeanne	Groupement "Kouyounanti"
225	N'KOUÉ Jules	Enseignant à la retraite
226	N'KOUÉ K. Banati	Ménagère
227	N'KOUÉ K. Tene	Ménagère
228	N'KOUÉ K. Tepe	Ménagère
229	N'KOUÉ M'boutra	Cultivateur
230	N'KOUÉ Moyere N'tcha	Enseignant
231	N'KOUÉ N'dah	Cultivateur
232	N'KOUÉ N'tcha Bapiala	Enseignant
233	N'KOUÉ Namboti	Enseignant
234	N'KOUÉ Raoul	Cultivateur
235	N'KPATA Batoune	Président du CVD
236	N'MOILI N'Dah	Ménagère
237	N'PAKI François	
238	N'PAYIKOI Apollinaire	Enseignant
239	N'PAYIKOI Tchamou	Instituteur à la retraite
240	N'PETI Batiléne	Ménagère
241	N'POH Prosper Bad	Enseignant retraité
242	N'POH Barka	Cultivateur
243	N'POH Denis	Cultivateur
244	N'POH Konti	Chef village Koubiati
245	N'POH Kpakou Luc	Enseignant
246	N'POH N'gninkpakou	Prêtre traditionnel
247	N'POH Ossata	Directeur EPP Nadoba/A
248	N'POH Santa	Cultivateur
249	N'POH Santi N'Tchouba	Secrétaire Chef Canton
250	N'POH Semé	Cultivateur
251	N'POH Siwonankou	Cultivateur
252	N'POH Soity	Secrétaire chef Canton
253	N'POH Tanti Roger	Sociologue/Animateur rural/Président AJVDC
254	N'POH Titchéri	Cultivateur
255	N'POH Yatchamala	Cultivateur
256	N'POTE Bassimatoï	Cultivateur
257	N'SENE N'poh	Cultivateur
258	N'SENE N'Tchavaler	cultivateur
259	N'SENE Simone	Couturière
260	N'TAMPKA Akoussi	
261	N'TANNA Charles	Chef de village
262	N'TATCHITA Bassiemou	Secrétaire du chef
263	N'TATCHITA Tépe	Ménagère
264	N'TCHA N'Betchi	Enseignant
265	N'TCHA B. Doctor	Cultivateur
266	N'TCHA Bakouakou	Guérisseur
267	N'TCHA Brigitte	Ménagère
268	N'TCHA Diwe	Cultivateur
269	N'TCHA Idomou	Pépiniériste
270	N'TCHA Koumawankou	Cultivateur
271	N'TCHA N'Betchi	Enseignant
272	N'TCHA N'gouan	Chef de Village
273	N'TCHA Taheta	Cultivateur
274	N'TCHA Tichinti	Chargé d'école
275	N'TCHA Toyamou	Chef village Koutapa
276	N'TCHAH Boni	Chef d'Adjaïté
277	N'TCHE Ofa	Chef de village
278	N'TEHE Adjoua	Ménagère
279	N'WARI N'Moutété	Cultivateur
280	N'YO Yafouta	Chef de village
281	N'YOUN N'Tcha	Chef de village
282	NABARI N'Poh	Devin
283	NAGNOUAN Batchipan	Enseignant
284	NAKPATA Tchapo Jérôme	Pasteur église Baptiste
285	NAMOUNOU Claude	Proviseur du lycée
286	NANTCHINDI Tadjibé Martin	Ancien adjoint au Maire
287	NAPAKOU N'tché	Ménagère
288	NAPO Alassani	Groupement de Production.
289	NASSOU Tarko	Couturière
290	NATA Clarisse	Commerçante
291	NATTA Koffi	Conseiller du Chef Matema
292	NATTA Babagnan	Ménagère
293	NATTA Bassè	Maitre Menuisier
294	NATTA Batouababo	Gendarme à la retraite
295	NATTA Fonti	Chef de village
296	NATTA François	Gardien CEG Nadoba
297	NATTA K. Tene	Ménagère
298	NATTA Kouffi	Cultivateur
299	NATTA Kpakou	Cultivateur
300	NATTA N'Natta	Agent d'Etat civil
301	NATTA N'tcha	Cultivateur
302	NAYO Adjarikon	CDESA Kéran
304	NERA Emilienne	Ménagère
305	NERRA N'Koua	Monitrice Alphabétisation
306	NOMBA Kounite	Enseignant
307	NPOHYOTONKO Natouanti	Planton
308	NYULADZI Hélène Eden	Directrice Lena Tours
309	OKPANTI Tobékpa	Enseignant
310	OMATA N'dah	Chef village
311	OMOUTA N'Dah	Cultivateur
312	ONASSITO Asséwé	Couturière

313	ONATA Kpalo	Chef du village Koulangou
314	OSSATA Kpakou	Cultivateur
315	OSSÈNE N'dah	Devin
316	OTCHABA Dépoua	Conseiller pédagogique
317	OUKI Sabi	
318	OUMOROU Mamoudou	Imam de Nadoba
319	OUNA Tchamou	Photographe
320	OURO Gnao	Maître Maçon à Nadoba
321	OUSÈNE Simone	Couturière
322	OUSSIBOTE Ali Ounoh	Forestier
323	OUSSIE OBE	Chef de Sola
324	OUYATA Emilienne	Ménagère
325	OUYATA N'Kpati	Secrétaire du chef canton
326	OUYENGAI Tabota	Eaux et Forêt
327	OWATCHIA Bagitou Tayati	Cultivateur
328	OYÈME NOUWI	Chef du village Labarkouta
329	PAMOUSSE Tcheta	Ménagère
330	PAPATI Sabi	Bouvier
331	POUTOCHO Adam	Stagiaire aux affaires sociales
332	POYOUKA N'Tcha	Cultivateur
333	SANSAMOU N'Tcha	Agent service de pêche, Responsable troupe danse
334	SANTA Disso	Devin
335	SANTY B. Louka	Enseignant EPP Warengo
336	SANTY Dicta Alphonse	Chef Canton Warengo
337	SANTY N'gnima	Reparateur/Responsable Scout
338	SATOUKPA Kouagou	Chef de village
339	SEBO Yamaha	
340	SEKEDA Tchama	
341	SEKEDJAH Anamano	Représentant du chef TP
342	SIGBABA Anarim	Cultivateur
343	SIKALLO Lotroh	Chef d'Amina
344	SIMPARA Alice	Tricotuse
345	SINWEKOU Martin	Cultivateur
346	SITIKARE Yao	Chef de village Houlorè
347	SIWEKOU N'Tcha	Cultivateur
348	STANGOU Frédéric	Cultivateur
349	STANGOU K. Joël	Missionnaire
350	STANGOU Natta Frédéric	Chef Warengo
351	SYMÈNOUH Raoul Marc	Directeur d'agence Alba Travel
352	TADOUTE Georges	Enseignant
353	TADOUTE N'Dati	Chef village Oubietouba
354	TAKADJOU A. Maurice	Enseignant
355	TAKEFE N'Manissa	Cultivateur
356	TAKOUNTA N'ktouwe	Ménagère
357	TAKOUNTA N'Poh John	Menuisier
358	TAKPALATA APA	Ménagère
359	TAKPALATA N'Poh	Cultivateur
360	TAKPATA Kpakou	Chef du village Koukotchignikou
361	TAKPATAKPAKOU Julien	Projet AJVDC
362	TALBAOUI Sowaga	Professeur au CEG
363	TALOKÉ Batchoimou	Cultivateur
364	TAMOUNTA Babédou	Cultivateur
365	TANAFATA Tamara	Secrétaire du CEG
366	TANIFA Kotempa	Enseignant
367	TANKOUTA N'yakou	Cultivateur
368	TAPATA Babadi	Cultivateur
369	TAPATA N'TCHIE	Ménagère
370	TAPATA Omatié	Agent d'Agr. à la retraite
371	TAPATA Tene	Ménagère
372	TATA Fanti	Pasteur des ALD
373	TATCHANKA N'Tcha	Sage de village
374	TATOUA Dénise	Commerçante
375	TAWATA Kanti	Ménagère
376	TAWATA Tabouete	Ménagère
377	TAWÈ N'poh	Cultivateur
378	TAYE Kanti	Enseignant
379	TCHAKOA Koffi	Chef de village
380	TCHAKOU Boukari	Représentant du chef
381	TCHAKOU Kpassemon	
382	TCHALIA Ankou Egouh	Conseiller pédagogique Kéran
383	TCHAMANI Kpakou	Chef de village
384	TCHAMANI N'poh	Cultivateur
385	TCHAMOKOU Antoine	Conseiller de chef
386	TCHAMOU N'Tcha Claude	Conseiller
387	TCHAMOU Bapoti	Enseignant
388	TCHAMOU Koutchandolé	Cultivateur
389	TCHAMOU L. Norbert	Chef du Village Dapien
390	TCHAMOU N'da	Chef de Ceténi (Warengo)
391	TCHAMOU N'Koué	Chef village
392	TCHAMOU N'Nata	Cultivateur
393	TCHAMOU N'Poh	Elève
394	TCHAMOU Womba	Elève
395	TCHANDO Alouandjou	Mécanicien auto
396	TCHANKO Tchendé	

397	TCHATCHAMANA B. Kodjo	Directeur Pref de l'Ag.Elev.Pêche
398	TCHÉPAO Emmanuel	Bibliothécaire
399	TCHIGIRI Monsi	Notable
400	TCHOTA N'Da Thomas	Téléphoniste/Nadoba
401	TEBII Pèyodjéba	Pasteur A/D
402	TEHARTIARI Abra	Ménagère
403	TEKOU Makdjene	Maçon
404	TEYORE Yépancé	Enseignant
405	TIKPAKOU Téné	Ménagère
406	TISSOU Kodjo	Agent d'agriculture
407	TOKE Robert	Catéchiste
408	TOI GNAKON Ifè	Matrone
409	TOI KOUDJOU Saokoffi	Enseignant
410	WADO N'koua	Ménagère
411	YAI ONTA Batchien	Chef de Bassamba
412	YAKATA Téou	Enseignant
413	YAKOMTI Balona	Cultivateur
414	YAKOINTE Kouna	Aide soignant
415	YANKA Babetilou	Cultivateur
416	YAO Kouma	
417	YAFITA Kouyata	Cultivateur
418	YEMBETI Téné	Ménagère
419	YEMSO Pakou	

Togo

LOCALISATION DU SITE BETAMMARIBE



LEGENDE

- Courbes de niveau
- Frontières internationales
- Routes et Pistes
 - Autoroute
 - Route bitumée large
 - Route bitumée étroite
 - Route praticable permanente
 - Route praticable saisonnière
 - Pistes pour véhicule tout terrain
 - Pistes piétons
 - Sentiers
- Limites de préfecture
- Limite du site Bétammaribé
- Hydrographie
 - Fleuves
 - Affluents

Lomé, octobre 2002









